



bulletin municipal officiel

CLAMART

**Arrondissement DE SCEAUX
CANTON DE VANVES**

RÉDACTION - ADMINISTRATION : Mairie de Clamart

RÉGIE PUBLICITAIRE :
D. I. E. P., 48, rue de Rome - Paris-8^e

TRIMESTRIEL — ABONNEMENT 4 F — PRIX AU N° 1,20 F



LE CENTRE 166 DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, 28, Rue de Meudon N° 21 - MAI 1967

MANESSE

LE GRAND HALL DU MEUBLE
MOBILIER FABRIQUÉ EN FRANCE

34, rue P.-V. Couturier (ex-rue de Sèvres) —

CLAMART —

Tél. : 642 28-91

1379

A la Ville d'Issy

19, RUE ERNEST-RENAN
ISSY-LES-MOULINEAUX



Vêtements tout faits
et sur mesure

CHEMISERIE

BONNETERIE



Tous les
Vêtements de Travail
Dépôt : Adolphe Lafont

1431



Nlle **SPRA**

Concessionnaire **Berliet**

33, rue Barbès - MONTRouGE
Tél. : 253 72-30

1390

HORLOGERIE — BIJOUTERIE

JOAILLERIE — ORFÈVRE

AU SOLEIL D'OR

1, rue Paul-Vaillant-Couturier, 1
CLAMART (Seine) Tél. : MIC. 87-70
ATELIER DE REPARATION, TRAVAIL SOIGNE ET RAPIDE
REPARATION, TRANSFORMATION ET ACHAT DE BIJOUX

1416

Cie D'ASSURANCES L'UNION

INCENDIE - ACCIDENTS - RISQUES DIVERS - VIE

S. CURÉ, agent général

61, rue Pierre-Brossolette - CLAMART — Tél. : 642 07-61

1472



Agence MÊTAYER

TOUTES TRANSACTIONS

200 bis, Av. Jean-Jaurès - CLAMART
642.02.28

1335

QUINCAILLERIE-COULEURS

FER — PLOMB — ZINC — CHAUFFAGE

DEPOT BUTAGAZ

CLERET

10, rue des Bergères - PETIT-CLAMART (Seine)

Téléphone : MIC. 43-92

1375

HORLOGERIE BIJOUTERIE JOAILLERIE

R. SALIGUE

Successeur de J. TALNEAU

214, avenue Jean-Jaurès - CLAMART — PRES DE LA GARE — Tél. : MIC. 34-93

1462



éditorial

Avec la Jeunesse

Nous avons, jusqu'alors, recherché les moyens d'une action municipale qui donne aux Jeunes les possibilités de se rencontrer, de créer entre eux et pour eux les activités correspondant à leurs goûts, à leurs aptitudes, afin qu'ils utilisent valablement leur temps libre.

Ainsi, les locaux de la Cité de la Plaine ont permis le fonctionnement d'un foyer de Jeunes, et pas à pas se créent des activités spécialisées. Un autre foyer de détente fonctionne avenue de la Libération et un Club radio amateurs se prépare.

Dans quelques semaines, nous inaugurerons les installations nouvelles de l'ancien lavoir-bains douches, rue Gabriel Péri, et à leur tour, les jeunes des quartiers environnants pourront s'organiser.

Pour permettre les liaisons indispensables, s'est constitué l'Office de la Jeunesse de Clamart et les réunions de cet organisme témoignent du sens des responsabilités et de la volonté de toutes celles et de tous ceux qui y participent.

Le rôle du Conseil municipal, en la circonstance, est de créer les moyens indispensables en locaux et matériels.

Nous n'avons pas mission et responsabilité d'encadrer la Jeunesse, nous voulons simplement lui fournir les moyens nécessaires afin que, dans notre communauté, les jeunes trouvent leur place et découvrent les possibilités de s'épanouir.

Nous constatons, avec satisfaction, que notre action municipale, en cette matière, a déjà porté ses fruits et je remercie toutes les bonnes volontés qui nous ont aidés dans cette tâche.

Avec les jeunes, nous poursuivrons et perfectionnerons cette action.

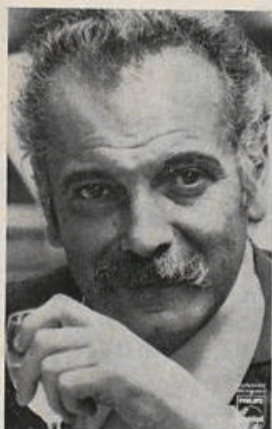
Le Maire :
J. FONTENEAU.

Heures de réception

Le MAIRE, Monsieur FONTENEAU, reçoit le Samedi matin et les autres jours de 16 h. à 18 h., uniquement sur rendez-vous pris à son Secrétariat, à la Mairie.

Les MAIRES-ADJOINTS reçoivent :

1 ^{er} Adjoint : Monsieur CHARRE	Samedi matin et sur rendez-vous.
2 ^e Adjoint : Monsieur BOCAERT	Sur rendez-vous.
3 ^e Adjoint : Monsieur HERVET	Samedi matin et sur rendez-vous.
4 ^e Adjoint : Monsieur DUMANI	Samedi après-midi et sur rendez-vous.
5 ^e Adjoint : Monsieur MARMORAT	Chaque matin, de 10 h. à 11 h.
6 ^e Adjoint : Monsieur NEDELEC	Samedi matin et sur rendez-vous.



Georges BRASSENS



Eddy MITCHELL



Camille SAUVAGE

C'est Georges BRASSENS qui ouvrira le 28 MAI

Les Fêtes de l'Été

organisées jusqu'au 18 JUIN par la MUNICIPALITE avec le concours des Commerçants de CLAMART et du COMITE DES FETES

...des spectacles variés et de qualité
dans les différents quartiers de la ville...

• SOIREES THEATRALES ou LYRIQUES :

- **L'ARLESIENNE** avec GERMAINE MONTERO
Vendredi 2 juin à 21 h au Cinéma Le Modern'
- **ANDROMAQUE** par le Groupe d'Art Dramatique de l'U.P.C.
Mercredi 14 juin à 21 h au Petit-Théâtre des Rochers
- **REVE DE VALSE** — La célèbre opérette viennoise
Vendredi 9 juin à 21 h au Parc Maison Blanche

• GALA CINEMATOGRAPHIQUE :

- **LES AMOURS D'UNE BLONDE** (V. O.)
Mardi 6 juin à 21 h au Cinéma Le Modern'

• GRANDS BALS DE NUIT :

- **NUIT DE L'ETE** avec Camille SAUVAGE
Samedi 3 juin à 21 h 30 au Stade Municipal
- **NUIT D'ALSACE** avec les Marcaires de MUNSTER
Samedi 10 Juin à 21 h 30 au Gymnase de la Plaine

• SOIREES MUSICALES : CONCERTS PAR L'HARMONIE MUNICIPALE

- SAMEDI 3 JUIN à 21 h Centre Commercial de la Plaine
- JEUDI 8 JUIN à 21 h Place du Soleil Levant
- SAMEDI 10 JUIN à 21 h Place de la Mairie

• VARIETES :

- **RECITAL Georges BRASSENS** — Tréteaux de France
Dimanche 28 mai à 21 h Cité de la Plaine
- **GARDEN-PARTY** avec EDDY MITCHELL
Dimanche 4 juin à 15 h Parc de la Maison-Blanche
- **FOLKLORE ALSACIEN DANS LES QUARTIERS DE CLAMART**
Samedi 10 juin et dimanche 11 juin avec « Les Marcaires de MUNSTER »

• FETES ENFANTINES :

- Dimanche 28 mai à 17 h - Cité de la Plaine
- Jeudi 8 juin à 15 h - au Théâtre de Verduze
- Dimanche 18 juin de 10 h à 17 h - Cité de la Plaine
- Du 15 mai au 15 juin Place du Garde - FETE FORAINE

• MANIFESTATIONS SPORTIVES :

- **FOOTBALL - RUGBY** avec notamment MALAKOFF (C.F.A.)
Dimanche 28 mai à 14 h - Stade Municipal
- **GALA DE CATCH** avec Roger DELAPORTE
Mercredi 7 juin à 21 h au Gymnase de la Plaine
- **GRANDE FETE OMNISPORT et PUC - LONDRES**
Dimanche 11 juin à 14 h au Stade Municipal

COURS NOTRE-DAME

dirigé par Mlle DUHOT

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

20-22, rue Estienne-d'Orves - CLAMART

Tél. : 05-08

TERRASSEMENT MECANIQUE et MANUEL
pour immeubles - sous-cœuvres - sous-sols profonds - égouts

ENTREPRISE ANDRE MOSER et Cie

6 bis, rue de la Ferme

BOULOGNE-BILLANCOURT

Tél. : 605 99-93

DEPOT A CLAMART, VOIE D'IGNY



ALLEZ CLAMART !

Informations du club sportif (C.S.M. Clamart)

1°) **AU TABLEAU D'HONNEUR** de notre « Cité Vivante » — L'équipe fanion de VOLLEY-BALL qui vient de disputer la finale du championnat de France et qui jouera la saison prochaine en 1ère Division nationale ;

2°) LES SATISFACTIONS DE LA SAISON 1966-67 :

— L'augmentation du nombre des adhérents. Le C.S.M. CLAMART avec près de 2.500 licenciés est en passe de devenir avec ses 16 disciplines pratiquées un des plus grands Clubs de la région parisienne.

— La réussite et l'activité débordante du nouveau Bureau du Club dirigé par M. ROUTABOUL

— La création de 3 nouvelles sections déjà très actives... la natation, la gymnastique volontaire et la... pétanque

— La brillante saison de l'équipe fanion du basket-ball (3e en Excellence parisienne) et surtout sa grande performance en COUPE DE FRANCE (32e de finale)

— La bonne saison de l'équipe fanion de RUGBY et l'accession de l'équipe JUNIORS à la phase finale du Championnat de l'Ile-de-France

— L'accession de l'équipe fanion de HANDBALL en division supérieure

— L'équipe féminine de VOLLEY-BALL qui, malgré de nombreux départs en début de saison accède à la finale du Championnat de France UFOLEP

— La fin de saison de l'équipe fanion de FOOTBALL (3 victoires 1 nul et 2 défaites pour ses 6 derniers matches) malgré la perspective de la relégation en Promotion de la 1ère Division.

— Le bon comportement des 10 équipes de Jeunes dans les Championnats de PARIS ou les Critériums de FOOTBALL

— La manifestation d'athlétisme contre le T.V. VERDEN

— L'épanouissement de la section de JUDO-AIKIDO-KARATE

— La stabilité ou la progression des sections déjà très importantes : les Danses, les Boules, le Tennis, l'Athlétisme et le Ping-Pong où les anciens font des « miracles ».

3°) LES ESPOIRS POUR LA PROCHAINE SAISON :

— Des résultats d'ensemble aussi positifs qu'en 1966-67

— La relance des sections « Haltérophilie et Cyclisme »

— La création de sections d'éducation sportive et gymnique pour les jeunes de 8 à 15 ans

— L'accession ou la remontée en division supérieure des sections BASKET, RUGBY et FOOTBALL

— Le développement des sports de base « Athlétisme et Natation ».

C'EST POURQUOI IL FAUT DIRE : ALLEZ CLAMART !!!

André NEDELEC
Maire-Adjoint
Vice-Président du CSMC
Président du Comité
des Fêtes

CLINIQUE CHIRURGICALE DE LA MAISON BLANCHE

Etablissement conventionné par la Sécurité Sociale

CHIRURGIE GENERALE — RADIODIAGNOSTIC

32, Rue Georges-Huguet - CLAMART

Tél. : 642 44-64 — 642 44-91

ETUDES ET CONSTRUCTIONS ELECTRO-MECANIQUES ET RADIO-ELECTRIQUES

CAMELIN & FABRE

4, rue Martin - CLAMART

Tél. : MIC. 08.62

C'est la joie du Plein Air avec le confort

**TOUT POUR LE SPORT, CAMPING, SKI
SCOUTISME, NAUTISME, TENNIS**



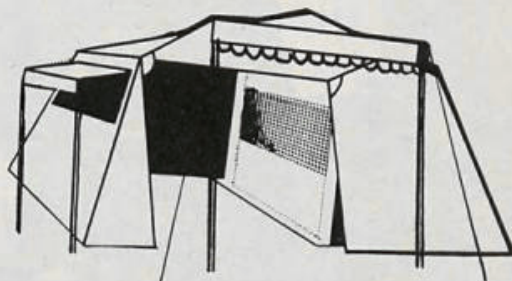
*Actuellement : exposition de matériel
et TENTES*

- CLAMART : 43, Av. du Pt-Roosevelt
(place Marquis) - 642.05.07.
- ISSY-les-MOULINEAUX :
54, Av. V. Cresson - 642.23.30.
- MEUDON : 15, rue de Paris -
027.17.67.

LOCATION DE TENTES ET SKIS

*Fournisseur des Clubs de Ski
et Classes de neige.*

L'ARC en CIEL SPORT



1413

LOCATION D'AUTOCARS

Mariages - Excursions - Voyages - Services d'usines,
d'Ecoles - Collectivités

Les Cars LECAPLAIN

80, rue Etienne-Dolet, 80 - MALAKOFF (Seine)
Tél. : 655.50.50 (4 lignes groupées)

1410

LUNCHS ● NOCES ● BANQUETS

AU PAVE BLANC

V. VARNIER

440, avenue de la Libération - LE PETIT-CLAMART
Téléphone : 642.00.29

1358

TRT

**TÉLÉCOMMUNICATIONS
RADIOÉLECTRIQUES
ET TÉLÉPHONIQUES**

Z.I.P.E.C. 5, AVENUE RÉAUMUR
LE PLESSIS ROBINSON - 92



vous offre, non loin de votre domicile,

***un emploi dans
les qualifications
professionnelles
suivantes :***

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
DESSINATEURS MÉCANIQUE OU SCHÉMAS ÉLECTRIQUES
PRÉPARATEURS FABRICATION, ÉLECTRONIQUE OU MÉCANIQUE
AJUSTEURS-FRAISEURS-TOURNEURS-TOLIER-CABLEURS
CONTROLEURS MÉCANIQUE - EMPLOYÉS(ÉES) DE BUREAU

Avantages sociaux - Restaurant d'entreprise - Semaine de 45 h en 5 jours

Transport assuré par cars au départ de Paris

Ecrire ou se présenter tous les jours ouvrables et le samedi matin de 9 h à 12 h.

Echanges Sportifs

Les échanges sportifs entre le Club de CLAMART et celui de VERDEN (Allemagne) sont devenus maintenant une habitude. Le 23 mars 1967 l'Union Sportive de VERDEN rencontrait le C.S.M. de CLAMART. Les dirigeants et joueurs du Club ont, à l'issue de leur séjour, adressé en français la lettre suivante, dont nous respectons les termes, à la Municipalité.



TURN- UND SPORTVEREIN VERDEN E. V.

— Abteilung Leichtathletik —

309 VERDEN/ALLER, den

« Monsieur le Maire,

« Au moment de notre départ nous voudrions vous exprimer, M. le Maire, aussi au nom de tous nos athlètes, toute notre reconnaissance pour l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé dans votre Mairie. Nous espérons que ces trois jours agréables que nous venons de passer à CLAMART et dans des familles françaises aient attribué (contribué) à approfondir les liens amicaux entre les clubs de CLAMART et de VERDEN. On peut déjà dire que ces rencontres entre nos deux villes sont devenues une bonne tradition qui sur le domaine sportif, aura une petite part à l'amélioration des relations humaines entre nos deux pays et servira à réaliser l'amitié franco-allemande.

« Veuillez croire, M. le Maire, à l'expression de mes sentiments les plus distingués ».

E. O. KRUGER
et 36 signatures.



Jeunes Collégiens Anglais à Clamart

Les échanges entre collégiens de CLAMART et ceux de CHISWICK, petite ville de la banlieue de LONDRES sont également une tradition. Les jeunes Anglais viennent en France pendant les vacances de Pâques et assistent aux cours du C.E.S. de la Maison-Blanche pendant la première semaine après la rentrée ; les jeunes Clamartois partent pendant les grandes vacances. Ces familles accueillent les enfants qui nouent ainsi d'excellentes relations de camaraderie et améliorent leur accent (1)

La Municipalité a reçu les jeunes collégiens, les familles qui les prennent en charge ainsi que les organisateurs du séjour :

Mme BOURDELLE, directrice du C.E.S.

M. DACHÉ, sous-directeur

M. KOLSKI, professeur et accompagnateur des enfants.

LINGERIE - MERCERIE GENERALE
PASSEMENTERIE - OUVRAGES DE DAMES

RENÉLISE

12, rue des Charbonniers (Cité des Fonctionnaires)
92 - PETIT-CLAMART face au VINI-PRIX
TOUTES FOURNITURES POUR COUTURES

1436

STIL "prêt à porter"

habilite la femme, l'homme et les jeunes...
Vêtements BAYARD pour Monsieur
et Jean Cocharel pour Madame
Centre Commercial Les TRIVAUX
MEUDON-la-FORET - 92
près du Super-Marché Goulet
Tél. : 736.66.76

1442

RENÉ NOLOT ET C^{ie}

- Tous les problèmes de Couverture,
- Plomberie - Chauffage Central,
- Installation et entretien, devis gratuits.

644.09.30 (lignes groupées)

21, rue de la Plâtrière - CLAMART (Hts-de-Seine)

1403

Contrôle Bailey

fabrique du matériel de contrôle industriel et de régulation
automatique pour centrales thermiques et nucléaires et pour
tous procédés industriels dans son établissement de la

**ZONE INDUSTRIELLE
DU PETIT CLAMART**

5, Avenue Newton - CLAMART

Tél. 736-21-10

Ajusteurs - Monteurs - Câbleurs H. et F.

Ouvriers qualifiés

peuvent s'inscrire pour s'assurer un travail stable
à proximité de leur domicile.

Entrée de la Zone :

Avenue de la Libération - Arrêt : Pavé Blanc

1355

Prophylaxie Dentaire Infantile de Clamart

L'an dernier, nous vous avons présenté cette Association qui, depuis 20 ans, veille au bon état de la dentition des enfants de la Commune.

Le 13 mars dernier, au cours de l'assemblée générale, il nous a été donné de constater le nombre croissant d'enfants visités et soignés.

Rappelons l'activité du Service.

Année scolaire	Nombre d'enfants		Montant des Travaux exécutés
	visités	soignés	
1959-60	1 740	1 132	68 422,91
1960-61	2 014	1 238	83 514,65
1961-62	2 125	1 396	88 255,78
1962-63	2 140	1 460	84 190,78
1963-64	2 460	1 540	91 103,01
1964-65	2 863	1 500	90 335,33
1965-66	3 101	1 539	94 536,12

On commence à noter une plus faible progression, ces dernières années, d'enfants nécessitant des soins par rapport au nombre de ceux qui font l'objet d'un examen de dépistage.

Ceci est dû aux soins dispensés aux plus jeunes les années précédentes, amenant une nette amélioration de leur dentition, et moins de soins plus tard.

Nous renouvelons donc auprès des parents notre avis de juin 1966, pour suivre avec vigilance, les prescriptions consécutives aux visites de dépistage.

Le Conseil Municipal, indépendamment des subventions octroyées à ce service dont la valeur ne saurait être contestée, a décidé d'inscrire au budget supplémentaire de 1966 une somme de 18 000 F pour le remplacement de l'appareil installé au Dispensaire de la rue Danton, qui n'était plus en état de fonctionner normalement.

La même somme a été inscrite au budget primitif de 1967 pour remplacer également l'un des deux appareils du Dispensaire de l'avenue Jean Jaurès, très usagé.

Ces dispositifs ne correspondaient d'ailleurs plus aux nécessités actuelles. Les nouvelles installations en facilitant la tâche des praticiens, permettront de soigner mieux et plus vite.

M. HERVET,
Maire Adjoint.

Les journées du Sang 11 et 12 Mars 1967

Années	Nombre de Volontaires	venant pour la 1ère fois	Nom re de prélèvem.
1964	335	57	318
1965	350	76	344
1966	329	52	323
1967	358	55	348

Ce tableau en forme de préambule, fait apparaître une progression sur l'an dernier.

On constatera toutefois que par rapport à 1965, cette augmentation est infime.

Certes, de nombreux Clamartois font le don de leur sang soit sur le plan professionnel, soit en raison de leur appartenance à telle ou telle orientation sociale.

Néanmoins, il faut constater que seulement 0,67 % de nos concitoyens se manifestent à l'occasion des Journées locales du Sang.

Si l'on songe que chaque année, les générations montantes, sont de l'ordre de 500 environ sur notre commune, nous devons constater que trop peu d'habitants se sentent concernés.

Ce n'est pourtant pas faute de publicité et nous nous devons de remercier la CROIX ROUGE qui en cette occasion, tous les ans, fournit un effort considérable.

Pensons aux accidents de la route, aux accidents du travail et aux autres cas où l'apport de sang est souvent la seule thérapeutique efficace, et dont les besoins se font de plus en plus nécessaires.

Clamart doit faire un effort sur ce point.

M. HERVET
Maire Adjoint.

M. Gysse, au nom du Directeur général du Centre national de Transfusion sanguine, a exprimé à M. le Maire et à la Municipalité ses remerciements.

« Nous voudrions vous remercier de la compréhension avec laquelle vous avez rendu possible la réalisation de cette manifestation de solidarité, et exprimer, par votre intermédiaire, notre gratitude aux services municipaux ainsi qu'aux groupements locaux qui en permirent une préparation et un déroulement rationnels.

« Nous tenons également à assurer de notre reconnaissance tous les volontaires qui, en offrant leur sang en cette circonstance, accomplirent un geste de solidarité humaine et contribuèrent à la sauvegarde de malades, blessés ou opérés ».

DISPENSAIRES

MODIFICATIONS DES HORAIRES PENDANT LA PERIODE DES VACANCES

CLAMART - CENTRE
55, avenue Jean-Jaurès

HAUT CLAMART
18, rue Danton

JUILLET

Les SOINS se termineront à 18 h.

Séances de RADIO supprimées le mardi soir.

CONSULTATIONS : aucun changement.

Pas de modifications jusqu'au 13 SAUF POUR LES SOINS qui se termineront à 18 h.

Pour la deuxième quinzaine :

MEDECINE GENERALE : Lundi 16 h

Vendredi 16 h.

Les SOINS se termineront à 18 h.

Fermeture complète le samedi.

A O U T

Les SOINS se termineront à 18 h.

Séances de RADIO : Mardi 14 h.
Vendredi 9 h.

MEDECINE GENERALE : Mardi 14 h.
Jeudi 9 h.
Samedi 9 h.

MEDECINE GENERALE : Mardi 9 h.

Vendredi 15 h.

Les SOINS se termineront à 18 h.

Fermeture complète le samedi.

(Suite page 28)

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
JOAILLERIE
ORFÈVRE

PIERRE PELTIER
HORLOGER

Diplômé de l'Ecole d'Horlogerie de BESANÇON

36, Avenue Jean-Jaurès - CLAMART - 92

Téléphone : 642.07.76

1439

CONSEIL MUNICIPAL

Déclaration de Monsieur le Maire

Le jeudi 27 avril, le Conseil Municipal s'est réuni pour examiner diverses affaires financières.

Avant l'ouverture officielle de la séance, M. FONTENEAU a tenu à faire devant le Conseil une mise au point qui intéressera tous les électeurs de la Commune.

* En décembre dernier, je vous informais des responsabilités particulières que j'allais être conduit à prendre en étant candidat aux élections législatives. Je vous demandais comme une « mise en congé temporaire », étant entendu que mes responsabilités n'engageaient nullement le Conseil Municipal. C'est pourquoi nous n'avons tenu aucune séance pendant toute la durée de la campagne.

Aujourd'hui, me retrouvant devant vous après ces événements, je me dois, dans la confiance que vous m'accordez, de vous adresser quelques mots.

Je n'ignorais rien des difficultés de la tâche que je devais accomplir ; elle s'insérait dans une conjoncture dont personne ne pouvait prévoir les traductions profondes.

Si les règles de notre démocratie appellent de temps à autre l'électeur à exercer son pouvoir de souveraineté, il va de soi que nul ne peut prétendre connaître le poids ou le volume de l'addition des divers bulletins de vote.

J'ai exprimé, au cours de la campagne électorale, les convictions qui m'animent à l'égard de chacun des grands problèmes qui conditionnent le présent et l'avenir des Français.

J'ai traduit dans mes écrits, mes propos, mon comportement, ce qui est en ma nature, refusant la démagogie, la calomnie, les facilités que parfois l'on recherche lorsque l'on considère que ces combats sont des jeux ou des comédies.

J'ai eu des adversaires, comme il est de règle en de telles circonstances ; il a été dit de moi ou de mes options politiques, de tous côtés, suffisamment pour que je sois situé très précisément au centre du débat.

Librement, les électeurs ont fait leur choix, selon leurs informations, leurs inclinaisons, leurs propres désirs.

Les règles du jeu de la loi électorale m'ont conduit à me retirer de la compétition, au second tour, ayant enregistré l'adhésion de près de 13.000 électrices et électeurs de notre circonscription.

Ayant été présenté par certains comme l'homme de l'impuissance parlementaire, comme l'homme refusant la paix, parce que dans la dépendance américaine, comme l'homme du retour aux pires combinaisons politiques du passé, comment pouvait-on imaginer que j'aie affirmé, aussitôt après, que ces accusations étaient sans importance et que ceux qui ainsi m'avaient classé, devenaient les dépositaires de mon idéal, de ma pensée et de ma conception du service public.

Mon retrait s'est opéré sans user de ce qu'il est convenu d'appeler le « désistement », dont un homme éminent de la Vème République déclarait le même jour : « Je crois que vous ne vous sentirez pas liés par ce que l'on appelle les désistements, langage d'une autre époque, qui consiste à traiter les hommes politiques comme des sortes de marchands d'esclaves qui échangent entre eux leurs influences et leurs voix.

Vous allez, j'en suis convaincu, vous prononcer librement à partir de la situation nouvelle de dimanche prochain et c'est sur elle que vous raisonnerez ».

J'ai continué à penser que les électeurs appelés à voter une nouvelle fois restaient des hommes libres, usant souverainement de leur droit de vote. Aussi j'ai demandé à tous de faire librement leur choix, en fonction de la situation nouvelle.

J'ai suffisamment été combattu et attaqué dans les écrits et les propos des communistes pour que personne ne puisse douter, un seul instant, de mes convictions à l'égard de ce que représente leur système politique.

Ces convictions, ces sentiments, ces attitudes ont été également partagés par tous ceux qui, parmi vous ou parmi des amis d'autres communes, en n'engageant qu'eux-mêmes comme tout simple citoyen peut librement le faire, m'ont apporté leur concours dans ces circonstances.

En définitif, les résultats se sont traduits par l'élection du candidat communiste. Cet événement, je ne l'ai ni souhaité, ni voulu ; je n'y ai participé d'aucune manière, et pareillement ceux qui étaient autour de moi.

Pourtant, les désespoirs de certains ont eu à s'exprimer après la bataille, en prétendant démontrer, par l'arithmétique, d'imaginaires consignes ou manœuvres. Ne voulant pas que les responsabilités que j'ai eues à prendre en cette circonstance, retombent sur vous, mes chers Collègues, je voulais, ce soir, vous fournir ces explications.

Sans doute, tout aurait été simple si j'avais refusé de me consacrer un instant à cet événement. Engagé dans l'action publique et convaincu de quelques vérités fondamentales, j'ai agi en toute conscience pour le service des idées auxquelles déjà j'ai consacré de nombreuses années de ma vie.

Je ne garde de tous ces événements aucune rancœur, aucune amertume. Je conserve l'espoir que notre pays soit servi par des hommes généreux, dévoués au bien commun, soucieux de réaliser la Justice et la Paix pour le plus grand bonheur des hommes.

Pour ma part, je reste au service de mes concitoyens et nous situant maintenant au niveau de nos responsabilités, unis dans notre action au service des Clamartois, je vous propose d'attacher nos travaux, qui sont, ce soir, très importants et d'ouvrir maintenant la séance en passant à l'ordre du jour ».

Le Conseil a ensuite pris différentes décisions sur les affaires à l'ordre du jour : emprunts concernant la construction du C.E.S. des « Petits Ponts », réfection des toitures de l'Ecole de la Mairie, l'agrandissement du marché rue Paul Vaillant Couturier, divers travaux d'assainissement et viabilité (rue Ferdinand Buisson, Sentier du Chemin de Fer, rue des Charbonniers - Commandant Duval, rue de la Bourcillière, rue des Carnets) et d'aménagement général de la Z.U.P. De même ont été contractés des emprunts pour la création d'un Parc des Sports au Jardin Parisien et l'agrandissement du garage municipal et la garantie communal accordée à l'Association des Papillons Blancs pour l'installation d'un Externat médico-pédagogique.

CLOTURES PEIGNON

TREILLAGES — PIEUX — TUTEURS

109, Av. Victor-Hugo - CLAMART - 642.00.42

1418

POSE DE TOUS REVETEMENTS DE SOL

TECHNI-SOL

GRAND CHOIX DE MOQUETTES — TAPIS

LOCATION DE PONÇEUSES A PARQUET

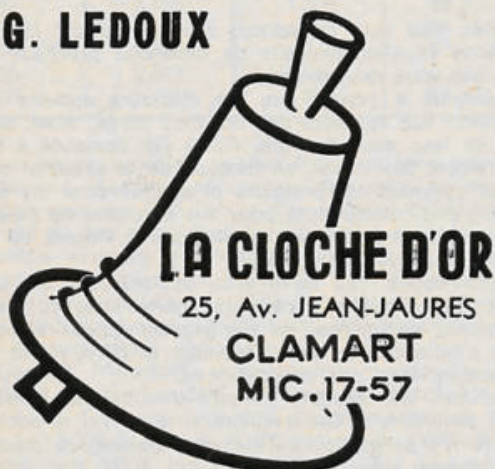
V 33 : 16 F le kilo — GERFLEX : 7 F le m²

16, rue des Pierrelais - Fontenay-aux-Roses

Tél. : Rob 94-86 - 350-07-20

1425

G. LEDOUX



DU CHOIX

BIJOUTERIE - ORFEVREURIE

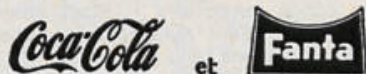
HORLOGERIE - JOAILLERIE

Le Magasin le plus important de la Région

1380

SOCIÉTÉ PARISIENNE DE BOISSONS GAZEUSES

CONCESSIONNAIRE



ZONE INDUSTRIELLE DU
PETIT-CLAMART

10, Avenue Galilée - CLAMART

Tél. : 350.50.80

peut y offrir des emplois :

- PERSONNEL MANUTENTIONNAIRES
- TOLIER
- VENDEURS-LIVREURS

1454

ESPACES VEKTS

TERRAINS DE SPORT

Ent. MAURICE VILLETTE

PAYSAGISTES D.P.L.G.

Médaille d'Or PARIS 1938 . Grand Prix d'Honneur PARIS 1953
Jardins des Pavillons de FRANCE et de PARIS, BRUXELLES 1958
Second Grand Prix d'Honneur Florales internationales PARIS 1959
Prix d'Honneur, Concours de l'Usine Fleurie 1964

32, Rue Pierret - NEUILLY-sur-SEINE

9, Rue Marie Bonaparte - SAINT-CLOUD (Hauts-de-Seine)

Compagnie
FRANÇAISE D'ENTREPRISES
PAYSAGISTES ET SPORTIVES

Tél. : 722.32.50

408.72.99 & 825.00.94

1400

PROPRETE & FLEURISSEMENT

La propreté est un des facteurs les plus importants de l'agrément d'une ville.

Elle participe au « Confort visuel », qui, joint à d'autres impressions qualitatives, formulées ou inconscientes, toujours personnelles et subjectives, font que les gens se plaisent ou se déplaisent dans leur quartier, flânent volontiers dans une rue ou en évitent une autre.

Le fleurissement individuel des maisons produit un effet plaisant pour l'ensemble de la collectivité, il donne une certaine « qualité à l'environnement ».

Examinons ensemble ce qui a été fait et ce qui reste à faire dans ces domaines.

10 Kms PAR BALAYEUR

De tradition, la propreté de la ville était assurée par l'action d'une quinzaine de personnes, dont le rôle était de balayer les quelques 160 kilomètres de trottoirs et de caniveaux.

Quelle que soit leur bonne volonté, la tâche était écrasante : plus de 10 kms par homme.

Aussi les Clamartois les voyaient peu souvent et leur rareté conduisait les contribuables à parler d'inefficience.

Au mois d'avril 1961, fut achetée une arroseuse municipale, dont le rôle principal consiste à balayer les rues après les marchés (notamment la rue Paul Vaillant Couturier) en poussant les immondices vers les caniveaux.

L'arroseuse participe au nettoyage, mais ne termine pas son action, il faut ramasser manuellement les immondices. Ces particularités étaient bien connues de M. FONTENEAU, qui, dès la fin de l'année 1965, fit adopter par le CONSEIL MUNICIPAL, l'acquisition de deux balayeuses-aspiratrices.

Je ne reviendrai pas sur les caractéristiques de ces engins, qui ont fait l'objet d'une étude parue dans le Bulletin Municipal du mois de février dernier.

Engin complet, l'aspiratrice arrose, balaie et aspire les immondices qu'elle rassemble dans les caniveaux.

Sur les deux commandées, nous n'en avons reçu qu'une encore.

Depuis sa mise en service le 23 décembre 1966, elle est passée dans presque toutes les rues de la ville, nettoyant chaque jour de 20 à 25 km de chaussées et de caniveaux.

La généralisation de ce mode de nettoyage nous obligera à « durcir » notre position à l'égard des voitures en stationnement irrégulier dont la présence constitue une gêne certaine (1).

Je rappelle que les règlements de police interdisent le stationnement d'une durée supérieure à 24 heures sur la voie publique.

L'EFFORT DE TOUS

Voici donc, les solutions apportées à ce jour par la Municipalité grâce à l'effort financier demandé aux contribuables.

La propreté est donc bien l'affaire de tous directement ou indirectement.

Comment y contribuer directement :

— Ne rien jeter sur les chaussées et les trottoirs, et encore moins dans la forêt (2).

Surtout : Eduquer les enfants dans ce sens.

— Utiliser des poubelles munies de couvercle

— Ne pas les laisser séjourner sur le trottoir plus longtemps que nécessaire, les sortir le matin avant le passage de la benne et non pas la veille au soir, ce qui est interdit.

Faire en sorte que le respect du bien public ne soit pas le propre d'une seule classe sociale.

CLAMART VILLE FLEURIE

Cette année aussi notre ville participe au concours des villages fleuris et au concours des maisons fleuries,



PARKING RUE DE TROSY

Ce qu'on ne devrait pas voir : Une voiture occupant deux places pendant 3 semaines sans bouger. Faudra-t-il rendre le parking payant ?

organisés par le Commissariat Général au Tourisme, depuis 8 années consécutives.

Le concours est donc double, il s'adresse d'une part à la ville dans son ensemble et d'autre part aux particuliers.

Comme en beaucoup de cas l'effort de la collectivité et ceux des particuliers sont étroitement liés et confondus dans le résultat final.

L'EFFORT DE LA MUNICIPALITE :

Pour leur part, les services municipaux développent leur action des années passées.

De nouveaux massifs de fleurs ont été créés, notamment, le long de l'avenue Claude Trébigaud. D'anciennes dispositions florales, ont été modernisées, telle celle du Dispensaire Municipal.

Par ailleurs, nous avons envisagé d'ouvrir aux promeneurs le square de la Mairie et d'y disposer des bancs.

LES MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, les Clamartois sont invités à fleurir leur demeure et à s'inscrire à la Mairie pour participer au concours.

Ce concours est doté de 1.000 F de prix à l'échelon communal, indépendamment des prix départementaux ou nationaux.

Grâce à Mme LAHCEN, le nom de CLAMART figure au palmarès national en 1966, dans la catégorie « Maison avec balcon ou terrasse ».

Car pour égaliser les chances, les concurrents sont répartis en plusieurs catégories :

- 1° Maisons avec jardin visible de la rue ;
- 2° Maisons avec fleurissement en bordure de la voie publique.
- 3° Maisons avec balcon ou terrasse.
- 4° Fenêtres et murs fleuris.
- 5° Immeubles collectifs, notamment H.L.M.
- 6° Hôtels, restaurants et cafés avec ou sans jardin.

D'autre part, la S.N.C.F. organise un concours des gares fleuries. Les pétroliers font de même pour les stations services de leurs réseaux.

(Suite page 27)

JDK**AU CHIEN EN BOIS**

MAISON KAUZ
TÉL. : MIC. 06-80



R.C. SEINE 59 A 28436

M E U B L E S**STYLE ET DÉCORATION**

57, AVENUE JEAN-JAURÈS
2, RUE D'ESTIENNES-D'ORVES **CLAMART**
(Face au Dispensaire)

LASSAILLY et BICHEBOIS

TRAVAUX ROUTIERS PUBLICS ET PARTICULIERS
EMULSIONS — MATERIAUX ENROBÉS

CENTRE REGION PARISIENNE

45, rue Camille-Desmoulins - ISSY-les-MOULINEUX

Téléphone : 642.35.05

siège social : 37, boulevard Brune - PARIS (14^e)

1383

SKF

COMPAGNIE
D'APPLICATIONS MECANIQUES

1, Avenue Newton
92 - CLAMART

Roulements et butées
à billes et à rouleaux, paliers, boîtes d'essieux

1378

1447

Pour vos GAINES, SOUTIEN-GORGE,
CEINTURES MEDICALES, MAILLOTS DE BAIN,

adressez-vous au Spécialiste qui vous conseillera utilement

Svelta

Centre Commercial de la Plaine - MIC. 69.96

LINGERIE — BAS — TRICOTS

1466

QUINCAILLERIE - PEINTURE

REVETEMENT DE SOL (pose par Spécialiste)

René ROMIGUIERE

73, avenue Henri-Barbusse - CLAMART (Seine)

Téléphone : 642.02.80

ARTICLES DE MENAGE • CADEAUX

1474



ENTREPRISE QUALIFIÉE

INSTALLATIONS THERMIQUES CHARBON - FUEL - GAZ
CONDITIONNEMENT D'AIR — INSTALLATIONS SANITAIRES

Éts Paul BAI & Fils

BUREAUX et ATELIERS : 2, ALLEE VICTOR-HUGO - CLAMART (Seine) — Tél. : 642.87.20

MAGASIN : 1, PLACE DE LA GARE - CLAMART (Seine) — Tél. : 642.35.92

Concessionnaire Arthur Martin - Airflam



1363



M. Fonteneau, Maire de Clamart, trinquant avec M. le Maire de Vouvray dans la grange de la ferme.

clamart-magazine

Une tradition qui renaît
LA SAINT-VINCENT



La statue de Saint Vincent, insigne de l'ancienne confrérie des vignerons de Clamart.

RESTAURATION

Restauration par les soins des « Amis du Vieux Clamart » dont le général Pats est l'actif animateur, la tradition de la fête de la Saint Vincent, patron des vignerons, a rassemblé les descendants des anciennes familles de Clamart, carriers, blanchisseurs, vignerons. Notre ville a conservé longtemps les vignes qui lui firent donner à la Révolution le nom de Clamart-le-Vignoble.

TELEVISION REGIONALE

La télévision régionale a retransmis les cérémonies célébrées à l'église St-Pierre St-Paul le 29 janvier et la réception qui a suivi dans l'ancienne ferme Grossin-Savouroux dont subsiste encore une vaste grange. Mais le vin d'honneur était un vouvrain pétillant. Les dernières vendanges clamartaises ont eu lieu il y a 20 ans !

DISTRIBUTION DE DIPLOMES

Au cours d'une amicale cérémonie, Monsieur le Maire de CLAMART, a remis les récompenses suivantes aux Médaillés du travail :

La Médaille d'Or : à MM. LEBON et LEFEVRE.

La Médaille de Vermeil : à MM. CONTET - DUBOIS - GRANDIN - HOFFMANN - Mme LEBEAU - LEBRASSEUR - LENOIR - MAINGUET - Mme MARECHAL - NEROT - PHILIPPE - ROUGEMONT.

La Médaille d'Argent : à MM. et Mmes ACCART - AGASSIS - ALLAMEL - ANDREZ - BONNELYE - BORGET - BOURGADE - CARIO - CAVANIAC - DELOUX - GROS - GRIMALDI - HUET - HURBAULT - JARDIN - JAULI - LERMONTOFF - LE STRAT - LETORRIELLE - MAGINELLE - MARZIN - MOENNER - MORIN - PASQUET - PAUTARD - PERIER - POLLON - ROULLET - STIQUEL - TAHON - TETON - THOMMERET - TRIPET - VILLETARD.

— MM. BONNAL Jean Louis et BLAVETTE André Marie, ont été décorés du *Mérite Agricole*.

— D'autre part la *Médaille d'Argent au titre du Département et de la Commune*, a été décernée à MM. et Mmes : DEPLOBIN - DUBRAY - MATHIAS - MOLLIN - VAU-TROT - VERRIER et WALLER.

A tous, le Bulletin Municipal est heureux d'adresser ses chaleureuses félicitations.

ECONOMIES

La révision des forfaits appliqués à la consommation d'eau pour le nettoyage des voies publiques à la demande du Conseil Municipal (Voir Bulletin d'Octobre page 31) a conduit à une observation plus exacte de la réalité.

Elle a été évaluée en 1966 à 110 815 m³ au lieu de 237 715 m³ en 1965, soit une dépense de 70.597 F en 1966 pour 140.732 F en 1965.

Une économie de 50 %, voilà un calcul utile — 7 millions d'anciens francs ! Les contribuables s'en réjouiront.

H.L.M.

Logements livrés ou prévus en 1967 :

— 1er Trimestre	45
— 2e Trimestre	110
— 3e Trimestre	60
— 4e Trimestre	105

TOTAL..... 320

POMPES FUNÈRES GÉNÉRALES

Société Anonyme au Capital de 42.000.000 de Francs — Fondée en 1848

65, BOULEVARD RICHARD-LENOIR, PARIS (11^e) — Tél. 805.08.90

Concessionnaire du Syndicat Intercommunal des Pompes Funèbres de la Seine et de la Région Parisienne

BUREAU OFFICIEL DE CLAMART : 27, Rue du Troisy — Téléphone : 642.00.24

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux et aux Organismes Mutualistes

RÉDUCTEURS DE VITESSE

J. RICHARD & C^{IE}

60 - 62, rue du Troisy

(Seine)

CLAMART

1423

**GALLET
DELAGÉ & C^{IE}**
SPECIALISTE DE L'ECLAIRAGE
ELECTRIQUE PUBLIC

17 rue du 14-Juillet, 17

KREMLIN-BICETRE

(Seine)

Tél. : ITA. 05-53 - 21-53 - 21-54

SIGNALISATION LUMINEUSE
RESEAUX ELECTRIQUES H.T. - B.T.

1412

E. R. C. A.

43, Av. Schneider et 69, Rue d'Estienne-d'Orves - CLAMART
Monteurs-câbleurs ! Câbleuses ! Tôliers !

La Société E.R.C.A. vous offre sur place tous emplois en
matière d'électronique et de câbles aviation.

Tél. : 642.60.60 - 642.60.61 - 642.60.46

1420

SOCIETE DE PROSPECTION ELECTRIQUE

SCHLUMBERGER

26, Rue de la Cavée - CLAMART — Tél. : MIC. 59.49

1438

ROBINETTERIE
Eau — Gaz — Vapeur
— Sanitaire et Industrielle —
CHAUFFE - EAU
CHAUFFE - BAINS
Toutes capacités
ELECTRIQUES
BUTANE - GAZ DE VILLE
CARRELAGE
grès et 1/2 grès

Toute la robinetterie

Tout le sanitaire

ETABLISSEMENTS
E. A. MOY

28, rue Pierre-et-Marie-Curie - CLAMART
Téléphone : MICHELET 05-52
VENTE EXCLUSIVE AUX ENTREPRENEURS

APPAREILS
SANITAIRES
Grès - Porcelaine
Ponte émaillée

BAIGNOIRES
Courantes et à revêtements
— Glaces et Accessoires —
pour Salles de Bains

FAIENCE

1465

MAÇONNERIE - ENTRETIEN

G. TISSOT

DEVIS GRATUIT

1, Allée Baudry - CLAMART (Seine)

Tél. : REN. 16-57

1470

« A L'ARC-EN-CIEL »

QUINCAILLERIE-CHAUFFAGE

COULEURS - ARTICLES DE MENAGE - LINO - BALATUM
ELECTRICITE (BUTAGAZ - SERVICE)

Concessionnaire ARTHUR MARTIN

A. LANDON

21, rue Lazare-Carnot - CLAMART — Tél. : 642.18.19

1367

TELEVISION ELECTROPHONE RADIO

ROGER VIGNE

ARPHONE
TEVEA

BRANDT

SIEMENS
OCEANIC

PRIX CHOC

8, rue de Vanves - CLAMART (La Fourche) — Tél. : 642.09.71

SERVICE APRES-VENTE

DEPANNAGE RAPIDE

DISQUES - MAGNETOPHONE - MENAGER

1334

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

CELERIER

Agréé par la Sécurité Sociale

160, Avenue Jean-Jaurès - CLAMART (Seine)

Tél. : MIC. 35.41

Tous les jours de 7 h. 30 à 10 h. sauf dimanches et jours fériés

1371

**AVIS A LA CLIENTELE
DE LA MARQUE RENAULT
DE LA COMMUNE DE CLAMART ET ENVIRONS**

Les Etablissements QUELLET, concessionnaires RENAULT pour les communes de CLAMART et environs, informent leur aimable clientèle que les Agents de la Marque habilités tant par eux-mêmes que par le Constructeur, sont les suivants :

* **SOCIÉTÉ COMMERCIALE
CLAMARTOISE**

71, avenue Jean-Jaurès
CLAMART — Tél. 736.07.07

* **GARAGE COCHERIL**

277, avenue de la Libération
CLAMART — Tél. : 642.00.46

* **GARAGE BALDET**

16, avenue Henri-Barbusse
CLAMART — Tél. : 642.86.86

Ets QUELLET

107, rue de l'Abbé-Groult
75 - PARIS-XV°

TOUT LE PRET A PORTER

Le plus grand choix de la région • Les meilleurs prix,
les plus belles qualités • TOUTES LES GRANDES MARQUES

Pour enfants, de la naissance à 16 ans

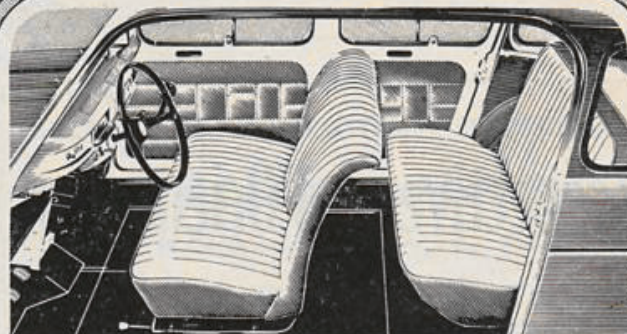
AUX ENFANTS DE LA CITE

Pour hommes et dames

CITE VETEMENTS

Centre commercial Cité de la Plaine - CLAMART

1453



PUBLICIS

**une nouvelle voiture ?
oui, la Renault 4**

Encore plus confortable avec ses nouveaux sièges, encore plus jolie avec sa nouvelle planche de bord, encore plus pratique avec sa nouvelle tablette amovible derrière la banquette arrière, encore plus sûre grâce à ses nouveaux freins, venez

découvrir la nouvelle Renault 4. Elle vous attend dans ses 3 versions : Luxe, Export, Parisienne, chez votre concessionnaire. A partir de 5.580 F*



pour mieux connaître la Renault 4 remplissez et envoyez ce coupon-réponse à l'adresse ci-dessous.

Je désire recevoir
une documentation* ☐

connaître les avantages
du crédit Diac* ☐

faire un essai* ☐

*Marquez d'une croix la case qui vous intéresse
R 1120-11

nom _____

adresse _____

ville _____

département _____

**Ets QUELLET - 107, rue de l'Abbé-Groult
PARIS-15°**

Tél. : 532.71.20

*plus taxe locale, frais de transport et mise à disposition (Arrêté n° 25 225 du 29/7/66)

1444

**AMORTISSEURS — CRICS — CARDANS
ECHANGE STANDARD DE TOUS AMORTISSEURS**

Etablissements R. LEDERREY

157 bis, avenue Jean-Jaurès, 157 bis
CLAMART Tél. : MIC. 40-23

POSE IMMEDIATE

1473

ETABLISSEMENTS MAUNOURI et CUIROT

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
NEUFS ET ENTRETIEN

65, rue Lazare-Carnot - CLAMART (Seine)
Téléphone : MIChelet 05-39

1386

informations JEUNES



Les équipes se retrouvent pour le repas de midi

Opération pinceau 1967

85 participants : 65 jeunes clamartois, 20 extérieurs à la commune, quelques bretons et de jeunes étrangers : dont un pakistanais, un japonais, trois tunisiens.

10 appartements et pavillons de personnes âgées et de familles nombreuses, refaits à neuf.

Tel est le bilan de l'Opération Pinceau 1967. Et, plus que le plaisir de rentrer dans un logement à l'aspect plus printanier, les bénéficiaires apprécieront la gaieté des jeunes et la solidarité que représentait ce travail bénévole.



Une équipe en action...

4 JUIN GARDEN PARTY

Il se produira, le 4 juin, un événement attendu depuis longtemps et qui, je crois, sera capital parce que sans précédent, au Bas-Clamart : l'inauguration de la Maison de Jeunes de la rue Gabriel Péri. Je dis sans précédent car, s'il existe déjà des foyers de jeunes, ce sera la première Maison capable d'un certain rayonnement et à laquelle sera attaché un animateur permanent dont le rôle sera d'être à la disposition des Jeunes.

On nous la promettait depuis longtemps, cette Maison, depuis si longtemps que plus personne n'y croyait. Mais les travaux se poursuivaient envers et contre tous, et voilà qu'enfin ils sont terminés.

Parlons donc un peu de la journée d'inauguration.

L'Office de la Jeunesse fait bien les choses. L'inauguration aura lieu sous forme d'une gigantesque Garden Party, dans le Parc de la Maison Blanche. On pourra visiter en permanence la Maison de Jeunes grâce à un « Circuit Exposition » qui nous montrera les différents projets d'activités et qui permettra aux jeunes qui seront intéressés de prendre un premier contact avec notre animateur permanent. Il y aura dans le Parc des stands de dégustation où l'on pourra se retrouver devant un verre pour faire connaissance. Et puis, bien sûr, « de la musique avant toutes choses », avec Eddie Mitchell (qui viendra vous prouver que, pour réchauffer les gens, « s'il n'en restait qu'un il serait celui-là »), et un concours d'orchestres clamartois. Bref, une journée qui promet d'être fort sympathique, et une date à retenir : le 4 JUIN.

Aussitôt après l'inauguration, la Maison de Jeunes devrait pouvoir entrer en fonctionnement. Le matériel d'équipement est déjà sur place : peinture, dessin, cinéma, photo, bar, etc...

Il ne reste plus maintenant qu'à souhaiter que cette Maison de Jeunes se montre à la hauteur de sa vocation, ce qui d'ailleurs ne tient qu'à l'enthousiasme avec lequel nous participons à ses activités et à la volonté que nous aurons d'en faire un endroit véritablement accueillant et ouvert à tous.

Rendez-vous donc le 4 JUIN.

Henri DESCUBES.

INDUSTRIELS, ARTISANS

Vous qui cherchez du Personnel, sachez qu'il existe à Clamart un Foyer de Jeunes Travailleurs et qu'un groupe s'occupe de jeunes provinciaux isolés en les aidant à se loger et à trouver du travail.

Aidez-les en leur offrant un emploi sur place. Vous pouvez adresser vos demandes d'emplois à :

OFFICE DE LA JEUNESSE - Mairie de CLAMART.

informations JEUNES

LE FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS A DIX ANS

Le 18 juin prochain, le foyer des Jeunes Travailleurs fêtera son 10^e anniversaire.

Déjà dix ans que ce foyer existe au 41, rue du Moulin de Pierre. Savons-nous seulement qui y habite ? Comment il fonctionne ? Savons-nous pourquoi il existe ? Toutes ces questions pourraient faire l'objet de livres entiers, aussi ne vais-je répondre qu'à la dernière.

Il apparaît immédiatement en discutant avec son directeur A. LETTY que ce foyer a deux raisons d'être.

— c'est un centre d'entraide pour les jeunes provinciaux arrivés à Paris, et des jeunes isolés dans la vie parce que victimes de familles désunies.

— c'est un centre d'apprentissage avec responsabilité d'adultes, pour tous les jeunes qui y habitent.

Centre d'entraide parce qu'il procure le logement et la nourriture à des garçons qui étaient à la recherche d'un toit.

Centre d'entraide, parce que ceux qui y vivent (40) sont solidaires les uns des autres, parce que leur vie en communauté les fait nécessairement être responsables les uns des autres. Qu'un garçon arrive au foyer, immédiatement tous le prennent en charge, essaient de lui trouver un travail, le soutiennent devant tous les problèmes que pose l'arrivée à Paris d'un jeune provincial (absence de chaleur humaine, isolement).

Centre d'entraide, parce que tous les anciens (on n'y reste en général qu'un ou deux ans) continuent à être en relation avec le foyer et à aider les plus jeunes.

Centre d'entraide, encore, parce que des personnes (malheureusement trop peu pourtant), connaissant l'existence de ce foyer écrivent à A. LETTY lorsqu'ils ont une chambre de libre ou une place vacante dans leur entreprise.

Cependant, là encore, il y a énormément à faire et vous pouvez tous téléphoner au foyer si vous pensez avoir quelque chose susceptible d'intéresser un de ses membres.

Mais, en outre, ce foyer veut être un apprentissage de la responsabilité par son organisation, par son principe d'auto-gestion. Tous les 3 mois, un comité de direction est élu et prend en charge complètement le gouvernement du foyer (aussi bien les questions de loisirs culturels que les questions matérielles).

Apprentissage de la responsabilité, parce que le foyer, arme de jeunes travailleurs, les rend capables, progressivement, de faire face à tous les problèmes économiques et sociaux qu'ils rencontreront tant dans leur vie professionnelle et familiale que civique.

Depuis 10 ans, le foyer a connu des succès, mais aussi quelques rares échecs (notre indifférence y est-elle complètement étrangère ?).

Parmi ces succès, 600 jeunes arrivés à Paris souvent très démunis, privés de famille sont repartis avec un métier, des relations, une vraie promotion sociale.

Succès aussi, parce que sur ces 600 jeunes un grand nombre sont maintenant des responsables, syndicaux ou autres, sur leur lieu de travail.

Succès enfin, parce que le foyer commence à créer autour de lui une chaîne de solidarité à laquelle nous pouvons tous apporter un maillon. Comment ? C'est extrêmement simple : en allant y « boire un pot » ou disputer un match de volley sur le nouveau terrain. C'est presque rien, mais cela permettra déjà aux garçons de ce foyer de se sentir un peu moins seuls dans Clamart.

J. P. FOUCHER.

DU NOUVEAU A L'OFFICE DES JEUNES DE CLAMART

Suite aux annonces passées maintenant par deux fois dans le bulletin, l'assemblée générale de l'O.J.C. a décidé la création d'une commission de l'emploi et du logement.

Elle aura pour mission de diffuser les réponses aux annonces auprès des jeunes et de suivre les résultats des contacts pris.

Elle recevra et diffusera également les propositions que vous pourrez nous envoyer pour des « extra-jobs » (travaux pour étudiants) ou des demandes de cours particuliers à donner aux enfants par des étudiants.

aidez-les

Beaucoup de jeunes provinciaux, de 18 à 25 ans, habitent seuls à Clamart, soit au Foyer de Jeunes Travailleurs où le temps de séjour est limité, soit dans des hôtels où les conditions de vie et de rencontre ne sont pas des meilleures.

Aidez-les, si vous disposez d'une chambre libre en la leur proposant en location.

Envoyez vos propositions à : OFFICE DE LA JEUNESSE - Mairie de CLAMART.

GIFFARD MARCEL

Maison fondée en 1924

CHARPENTES — MENUISERIE — ESCALIERS
PARQUETS — AGENCEMENTS

17, avenue Schneider - CLAMART (92) - Tél. MIC. 32.86

LABORATOIRES SERGANT

ANALYSES MEDICALES

agréé par la Sécurité Sociale n° 1661

235, avenue Victor-Hugo - CLAMART

Téléphone : 642-32-93 et 644-32-93

EUR. 89-49 (jour et nuit dimanche et fêtes)

Autobus 189 (arrêt Hébert)

informations JEUNES

La vie du Club de Jeunes du Centre des Loisirs de la Plaine



Création de quelques nouvelles activités :

- Ciné-Club Jeunes, séances tous les mois. La prochaine : le 20 mai.
- Tous les lundi soir à 19 h : cours de chorégraphie moderne
- Josiane Obry démarre un groupe théâtre. Si vous êtes intéressé, prenez contact avec elle à 736.62.08

Quelques autres nouvelles

Le Clodo-Club a rouvert ses portes, avenue de la Libération. Foyer ouvert le samedi soir et dimanche après-midi

Aéro-Club Paul Andriillon :

L'Aéro-Club précise que les jeunes de plus de 16 ans et de moins de 21 ans ou sursitaires, intéressés par le vol à voile, doivent se présenter au siège de l'A.C.P.A., 28, rue Louis-Guespin, à Clamart, où tous les renseignements leur seront donnés.

"E.A.M.-STOP-COTE" L'ELECTRONIQUE APPLIQUEE à la MECANIQUE

116/120, avenue Jean Jaurès - CLAMART

Téléphone : 642.06.46 et 642.66.23

179, avenue Marguerite Renaudin - CLAMART

METROLOGIE DIMENSIONNELLE, AUTOMATISME

1369

Faisons le point sur l'O.J.C.

Après six mois d'existence, où en est l'Office de la Jeunesse de Clamart ? Son ambition était de regrouper toutes les énergies qui tendent vers une évolution épanouie des jeunes, afin d'éviter les efforts dispersés ; c'était aussi de créer des points de rencontres et d'activités, afin d'apporter aux jeunes non engagés dans des mouvements, quelques loisirs.

Le premier but n'est pas loin d'être atteint et chacun a collaboré avec dynamisme, sinon bonne volonté, aux travaux de l'O.J.C.. De nombreux contacts ont été pris entre groupes amenant une ouverture profitable à tous.

Par contre, le second point n'est vraiment qu'à l'état d'embryon. Malgré tout, l'avance est sûre. Nous avons résolu le problème des locaux : ouverture du Foyer de la Plaine, ouverture du Centre rue Gabriel Péri, création prochaine d'un foyer au Foyer du Fonctionnaire, d'un autre rue du Parc au Jardin Parisien.

Un animateur permanent est maintenant engagé pour apporter un épice à ce tourbillon, pour créer avec ses connaissances techniques les activités qui manquaient jusqu'alors à nos foyers. Il sera le coordinateur, l'âme de nos groupes d'animateurs bénévoles, le soutien des groupes de jeunes qui veulent faire quelque chose, mais n'ont pas le courage et le temps de se lancer dans une lutte qui, solitaire, est vouée à l'échec.

Avec ce collaborateur, l'O.J.C. pourra se consacrer à sa vocation d'informateur. Dans ce sens, deux commissions composées de jeunes vont avoir une rude tâche : la première étudie un bulletin d'information qui regroupe une documentation sur les activités possibles de Clamart, sur les stages et sessions organisés par le Commissariat Jeunesse et Sport, sur les voyages d'études et rencontres internationales ouverts aux jeunes. La seconde s'occupe de ces pages « Spécial Jeunes » du bulletin municipal et espère sortir en 1968 un journal où tous les jeunes pourront s'exprimer et qui sera fait par les jeunes de Clamart.

Vous voyez qu'il reste beaucoup à faire, mais comme il restera toujours à faire, le moral ne faiblit pas. Si vous désirez recevoir nos bulletins d'information et nos pages « Spécial Jeunes » en tirage séparé et bientôt le journal de l'O.J.C., écrivez-nous en indiquant nom et adresse à :

O.J.C. Mairie de Clamart

Daniel ELIOT.

Brusq & ses fils

60, avenue Marguerite-Renaudin - CLAMART (Seine)

ENTREPRISE GENERALE DE

MAÇONNERIE - COUVERTURE

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

Téléphone : 642.16.04

1409

Entreprise R. BONHOMME

475, avenue de la Libération - CLAMART — MIC. 58-60

Tous matériaux de construction et de décoration d'occasion

1452

informations JEUNES

POUR VOS VACANCES

FÉDÉRATION MONDIALE DES VILLES JUMELÉES

L'Office franco-allemand des villes jumelées organise des voyages d'études en Allemagne à des prix relativement bas.

Exemple type :

8 jours en Allemagne, tous frais compris :

— 134 F par personne pour un groupe de 40 personnes.

Il existe plusieurs types de voyage : 6, 8 et 10 jours.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. Michel BRIANT, 35, avenue de la République, Clamart.

STAGE D'INITIATION AUX SPORTS D'ÉTÉ

Lieux et dates de séjour

— Montagne d'été :

BOUVIER : 18-6 au 1-7 et 3 au 16-9 ;
PRALOGNAN : 2 au 15-7 et 10 au 23-9 ;
VILLENEUVE-LA-SALLE : 20-8 au 2-9 ;
SAMOENS : 3 au 16-9.

— Nautisme :

SOCOA : 10 au 23-9 ;
NIOLON : 18-16 au 1-7 ;
THONON : 25-6 au 8-7 et 10 au 23-9 ;
ANNECY : 10 au 23-9.

Conditions : Etre travailleur salarié et âgé de 18 à 25 ans.
Participation financière : 140 F voyage et séjour compris.

SESSIONS "CONNAISSANCE DE LA FRANCE"

Stade de 10 jours échelonnés de juin à octobre - permet l'étude complète d'une région de la France (114 points d'étude) avec :

— visite de monuments, d'usines, d'installations portuaires, de coopératives agricoles, d'installations sociales, culturelles etc..., tout ce qui caractérise la région à étudier

courrier des lecteurs

Nicole CARNAC, 225, Av. Victor-Hugo, nous écrit :

« Monsieur,

« J'aimerais savoir s'il existe une amicale des Bretons à Clamart et peut-on trouver un endroit pour s'entraîner au biniou ? »

Oui il existe une amicale de Bretons à Clamart, mais pour s'entraîner au biniou, amis lecteurs, si vous pouvez renseigner Nicole, écrivez à l'Office des Jeunes de Clamart, mairie de Clamart, qui transmettra.

Et vous aussi, qui avez des critiques, des suggestions, des questions à poser, ECRIVEZ-NOUS.

Ces pages ont été faites par des jeunes réunis dans une commission de l'Office des Jeunes de Clamart.

Encouragez-les, envoyez-leur vos suggestions, participez à leur travail en indiquant les sujets que vous voudriez voir traiter et même critiquez-les, mais surtout ne restez pas indifférents à leurs efforts.

— rencontre avec des élus locaux, des représentants syndicaux, des animateurs d'entreprises.

Enfin, vous pouvez par petits groupes effectuer un reportage sur un problème particulier avec un matériel de reporter.

Certains Groupes de sessions sont formés d'un nombre égal de Français et d'Allemands, Italiens ou Anglais.

Conditions :

Etre âgé de 18 à 25 ans

Participation aux frais : 100 F.

Pour renseignements et inscription :

"OFFICE DE LA JEUNESSE" Mairie de Clamart

ou Daniel ELIOT - 644.25.18.

Pour les garçons et les filles de 17 à 21 ans, voyage au PORTUGAL, du 1er au 15 août :

— Tourisme

— Enquête sur des problèmes locaux

— Découverte d'un pays à cheval entre deux civilisations.

Renseignements : Jean Gobant, 94, rue Pierre-Brossolette, Clamart.

Service Nettoyage à Sec
LIVRAISON A DOMICILE
LAVAGE AU POIDS — BLANCHISSERIE

M^{on} R. BUFFET

39, rue du Troisy - CLAMART (Seine)

Tél. : MIC. 09-31

Choisir un Métier

(Suite de la p. 15)

« Ainsi le but que nous poursuivons aura été atteint. L'avenir des Jeunes étant mieux assuré, nous trouverons, Mesdames, Messieurs, l'expression de la reconnaissance qu'en leur nom, aujourd'hui, je me permets de vous témoigner. »

Ensuite, Monsieur BEGARRE, Inspecteur des Services d'Orientation Scolaire et Professionnelle, prit la parole pour mettre en évidence l'importance grandissante de l'information dans le choix professionnel et la nécessité de mettre à la portée des Jeunes, par tous les moyens de diffusion, les éléments d'un choix réfléchi et permanent. Une telle exposition répond à ce but et Monsieur BEGARRE a vivement remercié la municipalité et les exposants de l'effort de mise à la portée des Clamartois d'une documentation de qualité présentée de manière attrayante et même artistique, dans le cadre accueillant de la Mairie.

Enfin le discours de Monsieur le sous-préfet d'Antony a rappelé aux Clamartois les aspects de la structure socio-économique de la population de notre Ville. Et il a pu dire qu'elle représentait actuellement un microcosme de la France. Enfin, il n'a pas ménagé l'expression de la satisfaction que lui procure sa première sortie administrative dans notre nouveau département.

Nous avons jugé utile de donner la liste des exposants, toutes écoles à proximité de Clamart, avec les principales spécialités auxquelles les établissements préparent. La plupart d'entre eux conduisent aux différents niveaux : C.A.P. (certificat d'aptitude professionnelle), brevets divers commerciaux (B.E.C.), industriels (B.E.I.), professionnels (B.E.P.), parfois brevets de technicien supérieur.

Nous mentionnons en premier lieu le B.U.S. qui, dans une présentation remarquable, expose les structures générales des enseignements élémentaires, secondaires, techniques et même supérieurs qui sont progressivement mises en place dans le plan de la réforme de l'Enseignement.

D'autres panneaux concernaient la promotion sociale, l'éducation permanente, l'information scolaire et professionnelle.

ETABLISSEMENTS FEMININS

Collège d'Enseignement technique (C.E.T.) de Clamart,

- 52, rue d'Estienne d'Orves
- couture, prêt à porter, flou industriel, vendeuses, étalagistes, employées de bureau.

Collège d'Enseignement commercial (C.E.C.) de Clamart,

- rue de la Maison Blanche
- dactylo, secrétariat, comptabilité C.A.P., 1ère année de B.E.C.

Collège d'Enseignement technique d'Issy-les-Moulineaux,

- 2, Place de la Source
- Couture, coupe, broderie, passementerie, vannerie, section commerciale, dessinatrices industrielles et de construction mécanique, monteuses, câbleuses en électronique.

ETABLISSEMENTS MIXTES

Collège d'enseignement industriel de PARIS-VI

- 5, rue Madame
- section livre (garçons seulement), section art et dessin

Lycée technique de Sèvres

- 21, rue Docteur Ledermann
- sections préparant au Baccalauréat économique, au B.E.C.
- métiers de la musique, dessin d'art, C.A.P. commerciaux ; secrétariat médico-social, d'entreprise, etc...

Lycée scientifique et commercial de Cachan

- 61, av. du Président Wilson
- Sections préparant au Baccalauréat Technique, au B.T.S.
- B.E.C. Comptabilité, secrétariat de Direction, B.E.I. et B.T.S. ; biologie, biochimie, professorat, enseignement ménager, électronique, électrotechnique, fabrication mé-

canique. Professeurs de mécanique et de dessin de construction, etc...

Ecoles techniques de la Chambre de Commerce et d'Industrie de PARIS

Siège social : E.C.C.I.P. 28, rue de l'Abbé Grégoire - PARIS-VI

- Electricité, électronique, mécanique, horticulture, arts graphiques, décoration, ameublement, teinture, vêtements, vente, alimentation, mécanique auto, transports, menuiserie, chauffage, cuir, papier, carton, photographie, employés de bureau, coiffure, etc...

Lycée technique d'optique et Ecole d'optique appliquée

- 31, Boulevard Pasteur, PARIS-XVe
- Section préparant au Baccalauréat technique et au B.T.S.
- Techniciens en micromécanique, optique, composants optiques, réglage instruments, techniciens en physique, opticiens lunetiers, préparation Ecoles supérieures optiques et Ecoles supérieures d'électricité.

ETABLISSEMENTS POUR GARÇONS

Collège d'enseignement technique de Clamart

- 13, rue de Bièvres
- CAP. ajusteur, tourneur, fraiseur, mécanicien, réparation automobile.

Collège d'enseignement technique de Malakoff,

- 85, rue Louis Girard
- CAP et B.P. ajusteur, tourneur, fraiseur, dessinateur industriel, électricité d'aviation.
- Préparation au conservatoire A et M en cours du soir et du samedi après-midi.

Collège d'enseignement industriel,

- 5, av. Maurice d'Ocagne, PARIS-14e
- CAP. et B.P. ajusteur, tourneur, fraiseur, mécanicien, usinage et montage, dessinateur — Brevet techniciens fabrications mécaniques.

Collège d'enseignement technique de dessin industriel,

- 5, rue des Camélias, PARIS-14e,
- dessinateurs en construction mécanique, dessinateurs industriels.

Collège d'Enseignement technique du Bâtiment

- 128, av. J. Jaurès, Montrouge
- maçonnerie, serrurerie, ferronnerie d'art, menuiserie, charpente, monteur thermique industriel.
- Dessinateur de bâtiment pour élèves des classes de 3e.

Collège d'enseignement industriel de menuiserie et mécanique générale

- 93, rue de l'Ouest, PARIS-14e
- Dessinateur, agent de maîtrise, menuiserie, dessinateur en construction mécanique.

Collège d'enseignement commercial

- 3, rue Corbon, PARIS-14e
- administrations, assurances, banques, entreprises, CAP. Aide-comptable, employé de bureau.

A.F.O.R.P. Centre interentreprise d'apprentissage, centre sud-ouest - Issy-les-Moulineaux

- ajustage, fraisage, tournage, électro-mécanique, montage, câblage en électronique.

Régie nationale des usines Renault R.N.U.R. 164, rue du Vieux Pont de Sèvres - Boulogne Billancourt

- CAP. Mécanicien, ajusteur, tourneur, fraiseur, mécanicien, réparateur d'auto, chaudronnier fer, électromécanicien.

Ecole technique et professionnelle Citroën,

- 50, rue de l'Eglise, PARIS-15e
- Ajusteur, fraiseur, tourneur, serrurier, monteur électricien, mouleur, forgeron, menuisier, carrossier, dessinateur en construction mécanique.

Ecole professionnelle de soudure

- 32, boulevard de la Chapelle, PARIS-18e

Compagnie des compteurs de Montrouge

- 73, rue Gabriel Péri

Suite p. 25

Le ciné-club

Le Ciné-Club est une manifestation bien vivante de la vie culturelle de Clamart ; ces quelques lignes voudraient, en précisant ce qu'il est et ce qu'il a fait, lui attirer de nouveaux adhérents : ceux-ci, il faut l'espérer, se joindront ensuite régulièrement aux « fidèles », aux « mordus », qui depuis quelque dix ans ont apporté au Ciné-Club leur curiosité, leur amour du cinéma, et on ont retiré bien des satisfactions.

Il arrive qu'un mercredi soir, passant rue Jean-Jaurès peu avant neuf heures, un promeneur (à cette heure-là il s'agit plutôt de jeunes) soit intrigué de voir au « Modern » l'entrée éclairée, les portes ouvertes. « Une séance supplémentaire ? un mercredi ? si on entrait ? » Mais cela ne ressemble pas à ce qu'on trouve d'habitude : la queue, la caissière, sont remplacés par des groupes de gens qui semblent se connaître, par des dames qui tamponnent des cartes ; et au lieu de payer simplement sa place, il faut acheter une carte (3 F) puis payer un droit d'entrée (4 F, et 3 F seulement pour les étudiants et les jeunes). Ces formalités paraissent compliquées et, tout compte fait, onéreuses. A quoi bon ? Qu'est, en définitive, ce Ciné-Club ?

C'est un « Club » c'est-à-dire une association — d'où la carte, qui atteste le paiement de la cotisation, et qu'on ne paye qu'une fois dans l'année : ces 3 F. ne seront pas réclamés aux séances ultérieures — entre amateurs de cinéma qui veulent à la fois voir, ou revoir, des films de qualité qui, en principe, ne sont plus dans le circuit commercial (c'est pourquoi leur projection n'est légalement autorisée qu'en séance privée : il faut être adhérent pour entrer), et apprendre à mieux connaître ce moyen d'expression, si complexe et si riche, grâce à la présentation du film, faite avant la projection par un spécialiste du cinéma, et à la discussion qu'il dirige et qu'il éclaire, après la projection. Le présentateur, M. Jean Collet, est fidèle depuis plusieurs années au public du Ciné-Club de Clamart, qu'il a conquis par sa compétence, sa culture, en même temps que par la gentillesse et la simplicité avec lesquelles il l'initie, selon le déroulement des programmes, au style de Truffaut, de Bergman, de Godard, de Renoir, etc... Comme il a des choses précises et intéressantes à nous apporter, il n'éprouve pas le besoin de recourir à ces mots creux, à ce jargon prétentieux, qui, parfois tiennent lieu de pensée chez les mauvais critiques, et qui inspirent méfiance, à bon droit, aux esprits sains. Mais les membres du Ciné-Club, s'ils reçoivent information et clartés d'un spécialiste, jouent aussi un rôle actif — s'ils le veulent bien — ; une bonne partie d'entre eux reste après la projection, et une discussion sur le film, où les points de vue les plus divers s'affrontent courtoisement, avec simplicité et bonne humeur, sans prétention, aide souvent à mieux comprendre le film : âge, sexe, niveau de culture : autant de réactions diverses que parfois l'on n'imaginait pas, et qui enrichissent.

Le comité du Ciné-Club essaye, en établissant le programme de l'année, de varier le genre des films, la personnalité des cinéastes. Impossible de citer tous les films projetés ces dernières années, parmi lesquels *L'Avventura*, d'Antonioni, *Citizen Kane*, de Welles, *L'Année dernière à Marienbad*, de Resnais. Voici la liste des films de cette année 1966-1967 :

Octobre : La règle du jeu (Renoir).
 Novembre : Brigadoon (comédie musicale, de Minelli).
 Décembre : La proie pour l'ombre (Astruc).
 Janvier : Le faucon maltais (John Huston).
 Février : Tirez sur le pianiste (Truffaut).
 Mars : Il Posto (Olmi).

On devine aisément que la location d'un film, surtout d'un bon film, est chère : voilà pourquoi une participation aux frais de chaque séance est demandée ; l'assiduité est avantageuse, puisque au début de chaque trimestre, si on s'acquitte du prix de trois séances à la fois, on bénéficie d'un tarif d'abonnement. Et après tout, on ne peut guère voir un bon film à Paris à moins de 7 F...

La séance du 10 Mai, au cours de laquelle se tiendra l'assemblée générale annuelle, sera consacrée à Orson Welles, avec *La soif du mal*. Quant à la dernière séance de l'année, le 6 Juin, ce sera un « gala » ouvert à tous, mais les adhérents, sur présentation de leur carte, bénéficieront d'un tarif réduit... On projettera « *Les amours d'une blonde* », un des chefs-d'œuvre du jeune cinéma tchèque. Que ce soit pour beaucoup de Clamartois l'occasion de découvrir le Ciné-Club, auquel, souhaitons-le, ils apporteront en octobre prochain leur participation, et leur goût du cinéma.

Le Ciné-Club de Clamart a depuis longtemps une section « enfants » qui, un jeudi par mois, est animée avec beaucoup de compétence et de succès par M. Gosset. Une section « jeunes », destinée aux adolescents de 13 à 17 ans a fonctionné, ces dernières années, sous la direction de M. Gosset et de M. Le Goff, avec un programme brillant : La passion de Jeanne d'Arc, Le cuirassé Potemkine, Un condamné à mort s'est échappé, Fantôme à vendre, Noblesse oblige, La poursuite infernale, etc... Il reprendra à la rentrée prochaine, dans le local de la rue Gabriel Péri.

Il y a des ressources à Clamart...

C. DUVERNET.

LES AMOURS D'UNE BLONDE

Gala du Ciné-Club le mardi 6 Juin 1967

Présentateur : M. COLLET.

Université Populaire

UN ANNIVERSAIRE

Le Groupe d'Art Dramatique de l'U.P.C. fête son 20^e anniversaire. En effet, c'est le 26 février 1947 qu'il donna sa première représentation au cinéma « Le Modern » avec *L'AVARE*. Depuis cette date, le G.A.D. a présenté régulièrement au public de Clamart deux spectacles chaque année, dont la qualité de présentation est fort appréciée, à Clamart comme dans les villes qui ont fait appel à cette troupe d'amateurs.

Une réception à la Mairie le 7 mai a réuni autour du Maire et de la Municipalité les dirigeants de l'U.P. et du G.A.D. et leurs amis.

Au Petit Théâtre des Rochers, le G.A.D. a présenté en avril et mai *ANDROMAQUE*, à l'occasion de ce 20^e anniversaire, qui coïncidera avec le tricentenaire de la célèbre tragédie de Racine, créée en 1667.

**

Cours de dessin : Ils cesseront le 15 Juin pour reprendre le 15 Octobre. Participation aux frais : 1 F enfants de moins de 12 ans ; 2 F enfants de plus de 12 ans.

AU RENDEZ-VOUS de CHASSE
HOTEL - BAR - TABAC - RESTAURANT
NOCES — BANQUETS

J. Bruat
Rond-Point du PETIT-CLAMART
Tél. : 642.02.97

PARKING VOITURES

Fermé le mercredi

1471

POUR LES BONS ÉLÈVES :

Récompenses de la Caisse des Écoles Laïques

Comme chaque année, à pareille époque, la Caisse des Écoles s'est penchée sur l'organisation des promenades réservées aux élèves méritants, sous la surveillance de membres de l'Enseignement et de représentants de la Caisse des Écoles.

Tout d'abord et pour respecter l'ordre chronologique, le 20 mai, les enfants les mieux classés de nos grandes classes de C.E.G. — 112 participants — doivent visiter le lac d'YSEL en Hollande et admirer au passage, le pays des Moulins à Vent et des Tulipes. On trouvera ci-dessous le compte rendu de cette visite.

La semaine suivante, le 27 mai, les plus jeunes — 350 participants — doivent se rendre au Théâtre des Marionnettes du Luxembourg.

PRET A PORTER HOMMES - DAMES - ENFANTS

SOCIÉTÉ D'ART

Ouvert de 9 à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30
tous les vendredis jusqu'à 22 heures

"la belle jardinière"

177, Av. de la Libération - CLAMART

MIC. 67-90

Autobus 190-195 (Station Cavée)

1459

Voyage éclair en Hollande

Le vendredi 19 mai les élèves les plus méritants profitaient de cette promenade.

Comme à tous les départs, il y avait de l'électricité dans l'air. Après une attente (toujours trop longue dans les wagons de la S.N.C.F.) le convoi s'ébranlait pour un pays merveilleux, pays de fleurs, pays des moulins à vent... La HOLLANDE.

Après une nuit en couchettes, le réveil fut fait en plein champ de tulipes.

ROTTERDAM — le plus grand port du monde, traversé d'un bout à l'autre par la « Nouvelle Meuse ». Les blanches vedettes du service du port nous menèrent par les divers bassins, contempler ses gigantesques installations portuaires, ses docks trépidants et nous firent traverser la ville au milieu de nombreux gratte-ciel. Pendant cette promenade nautique, un déjeuner réconfortant nous fut servi et ce fut le retour à la gare pour AMSTERDAM.

Quelques minutes après le départ, tous plongent sur les glaces des compartiments et c'est dans un brouhaha que nous admirons un groupe de moulins à vent toujours en service qui actionnent des pompes, aspirant l'eau des terrains situés au-dessous du niveau de la mer pour la rejeter dans les fleuves.

L'attraction des paysages de polder, bien que faite de peu d'éléments est grande, le vert uniforme des prairies se détache sur le bleu foncé du ciel, rien n'arrête l'œil, si non les bouquets d'arbres autour des fermes.

Les champs multicolores de fleurs à oignon et de primeurs, dessinent un quadrillé qui rappelle celui des rues de New York (mais la circulation y est beaucoup moins dense).

A AMSTERDAM un car nous emmène à VOLLENDAM, sur le lac d'YSEL. Un déjeuner, très attendu, nous est offert au « AMYO », restaurant de premier ordre dont les plats aussi copieux qu'inattendus, sont vite engloutis.

Après cette pose, visite de la ville ; c'est un merveilleux village de pêcheurs, un des rares où les habitants vaquent encore à leurs occupations journalières en pittoresques costumes locaux : Les femmes en bonnet pointu de dentelle, corsage serré, et, les hommes en culotte bouffante, ainsi que les traditionnels sabots de bois.

Vers 16 h., le retour s'amorce en longeant le lac d'YSEL jusqu'à AMSTERDAM où nous n'avions fait que passer le matin.

AMSTERDAM (la VENISE du Nord) est une ville entièrement

construite sur l'eau comprenant 90 îles, reliées entre-elles par une multitude de ponts.

Le port, le 5ème en importance du monde laisse voir son équipement perfectionné comprenant d'énormes grues flottantes facilitant toutes les opérations de manutentions.

En ville il n'y a pas de grandes voies et les rues principales sont demeurées étroites. La place du DAM est le cœur de la capitale, l'hôtel de ville, devenu Palais Royal, est le seul monument du style Renaissance italienne datant de 1647.

C'est au croisement de deux canaux que l'on peut saisir les plus belles vues de la ville.

Sur le plan de l'urbanisme, AMSTERDAM est une capitale dont les projets sont tracés sur papier jusqu'en l'an 2000.

Après cette dernière visite il faut vraiment penser au retour et une surprise importante nous attend encore à ROTTERDAM « le diner », au 7ème étage du restaurant « Engel » avec une vue splendide sur la ville et le port. A la fin du repas c'est la distribution des tulipes et des fromages (commandés le matin) et le grand retour sur PARIS.

Malgré une journée extrêmement fatigante, les enfants furent enchantés de ces « visites-éclair » malheureusement trop courtes.

Ils garderont, j'en suis persuadé, un souvenir inoubliable de tout ce qu'ils ont pu admirer pendant cette journée.

S'ils ont pu bénéficier de cette récompense, c'est à eux qu'il la doive, par leur travail en classe.

Je souhaite que ceux qui n'ont pas eu la chance d'y participer cette année, n'oublie pas que l'année prochaine un autre voyage sera organisé et qu'il ne tiendra qu'à eux d'en faire partie.

Je me permets, au nom de tous, de remercier M. le Maire et la Municipalité pour l'effort financier considérable qu'ils ont pu mettre à la disposition de la Caisse des Écoles, pour réaliser ce voyage-éclair.

Je vous rappelle que la Caisse des Écoles laïques de CLAMART est à votre entière disposition pour tout ce qui concerne vos enfants.

M. HERVET,

Vice-Président de la Caisse des Écoles.

D. GOUPIL,

Membre du Bureau

de la Caisse des Écoles Laïques.



Pralognan la Vanoise



Châlet municipal de Hauteluce

DE LA PLAINE A LA MONTAGNE

Vacances de neige

Succès des classes de neige à HAUTELUCE et à PRALOGNON. Garçons et filles sont revenus bronzés, grandis et grossis, arborant fièrement les « badges Chamois ou Etoiles » qui récompensent les skieurs méritants. Et tous (ou presque) pouvaient les exhiber. Preuve de l'esprit sportif des jeunes Clamartois, mais aussi des judicieux conseils des moniteurs qui les ont dirigés. Le travail scolaire a été également profitable. Instituteurs et animateurs ont assuré le succès de ces séjours qui ont paru à tous trop courts tant les journées étaient bien remplies : cours, école de ski, veillées, promenades, cinéma, jeux de neige et surtout pour beaucoup, une nature nouvelle à découvrir.

Outre les quatre séjours (2 séjours simultanés à HAUTELUCE et PRALOGNON pour les garçons et les filles), deux séjours de vacances ont été organisés par Monsieur BIZIEN, avec l'aide de Monsieur CHEVALIER, Directeur du Patronage municipal, et de Monsieur ANTIER, instituteur à la Plaine, pour les jeunes du Patronage municipal, dans notre chalet d'HAUTELUCE pendant les vacances de Noël et Pâques, qui ont groupé chaque fois 64 garçons et filles. Des instituteurs

Grenoblois assuraient les cours de ski. Au dernier stage de Pâques, les badges suivants ont été décernés : 2 chamois (l'insigne le plus envié qui classe les futurs champions), 1 flèche, 1 fléchette, 8 troisièmes étoiles, 16 secondes étoiles, 17 premières étoiles.

On peut être de « la Plaine » ou du « bas Clamart » et être parfait montagnard.

Voulez-vous un nouveau camp de vacances ?

Plusieurs familles nous ont fait part de leur désir de voir organiser un séjour de vacances à la campagne pendant les vacances de Pâques pour les grands « de 12 à 14 ans ». Ceux-ci sont parfois réticents à être encadrés au patronage municipal, qui organise pourtant sorties, jeux, travaux d'ateliers, mais seraient favorables à se retrouver, entre eux, avec des activités adaptées à leurs goûts.

G. I. L. D. A.



MOBILIER FABRIQUÉ EN FRANCE

Style . Moderne . Sièges . Literie . Meubles de rangement rationnel

La Municipalité envisage d'organiser à COUSSAY-les-BOIS, disponible à cette date, un séjour pour adolescents qui trouveraient au grand air de la Vienne, une détente profitable à leur équilibre et à leur santé.

Ecrivez-nous : *Rédaction du Bulletin, à la Mairie*, pour nous dire si ce projet vous paraît intéressant. Le succès des « vacances de neige » se retrouvera-t-il pour des « vacances vertes » ? A vous, parents, de nous le faire savoir ?

Vacances de nos anciens

Notre Centre de COUSSAY-les-BOIS accueille, cette année encore, de nombreux Clamartois qui vont chercher dans la Vienne un repos agréable dans un cadre verdoyant, au milieu d'une ambiance détendue faite de calme, de plaisirs champêtres. Nos Anciens sont attendus avec sympathie par leurs amis de COUSSAY. Tout au long de leurs séjours des amitiés se sont tissées et l'on se retrouve tous les ans avec joie pour égrener des souvenirs, jouer à la belotte, aux boules, regarder la Télévision ou « lézarder » au soleil.

Le 1er séjour s'est effectué du 13 mai au 27 mai et a été partagé par 95 Anciens.

Le 2ème séjour se fera du 25 mai au 10 juin.

Le 3ème séjour du 10 juin au 24 juin.

Le séjour est entièrement gratuit. Il est demandé un droit d'inscription minime de 25 Francs.

Le Département donne une subvention de 20.000 F et la Commune inscrit à son budget la somme de 50.000 F.

Il est agréable de constater que l'an dernier, alors que CLAMART faisait toujours partie du département de la Seine, notre Commune était la deuxième quant au nombre des Anciens bénéficiant de ces vacances avec 212 participants.

Nous ne manquerons pas d'informer nos concitoyens, dans nos prochains numéros, de notre rang dans cette compétition du devoir et de la reconnaissance envers nos aînés, lorsqu'on connaîtra l'effort des Communes des Hauts-de-Seine dans ce domaine.

A tous ceux qui profiteront de ces vacances, le Bulletin Municipal souhaite bon séjour, bonne santé, joyeux retour parmi nous.

Marianne MARIANI,

Administrateur du Bureau d'Aide Sociale.

Garderies maternelles de vacances

Le PATRONAGE MUNICIPAL DE VACANCES et les GARDERIES MATERNELLES fonctionneront avec CANTINES, tous les jours, sauf le Samedi, du 3 Juillet au 6 septembre 1967.

PATRONAGE : de 8 heures 30 à 17 heures 30.

GARDERIES : de 8 heures 30 à 18 heures 30.

Les Centres suivants sont prévus :

PATRONAGES :

1° Centre des Rochers (garçons et filles)

2° Centre de la Plaine (garçons et filles)

3° Centre Pavé Blanc (garçons)

4° Centre de la Garenne (garçons et filles).

GARDERIES :

1° Maternelle Fleury, 97, rue de Fleury

2° Maternelle de la Plaine.

Cette Garderie et ce Patronage ne remplacent pas la colonie de vacances, mais sont destinés à accueillir les enfants, dont les mamans travaillent, demeurés à Clamart, ainsi que ceux qui attendent un départ ou sont déjà revenus.

Le prix unique du repas sera de 3 F, aucune réduction ne sera accordée.

Colonies municipales de vacances

Coussay-les-Bois (Vienne) : garçons et filles et maternelles : 7 juillet - 19 août.

Hauteluce (Savoie) : filles : 3 juillet - 3 août, garçons : 6 août - 7 septembre.

La Caisse des Ecoles pourra partiellement prendre en charge les frais de séjour dans certains cas particuliers.

Pour les colonies, garderies, patronage, inscription et renseignements : Bureau des Ecoles à la Mairie ; ou auprès des Directeurs des écoles ou des Assistants scolaires.

CHOISIR UN METIER

(Suite de la p. 21)

- Electronique, mécanique de précision, monteurs câbleurs, chaudronniers, dessinateurs industriels - CAP. BEP. Brevet techniciens supérieurs.

Ecole de formation technique de la Direction des forces armées D.E.F.A. Route de la Minière Satory - Versailles

- CAP. ajusteur, fraiseur, tourneur, réparation auto, mécanique générale, électro-mécanicien et électronicien.

- Formation Professionnelle des Adultes, organisme dépendant du Ministère du Travail qui offre des stages professionnels à différents niveaux.

Se renseigner : soit à la Direction Régionale de la Main-d'Œuvre, 66, rue de la Mouzaïa, Paris-19e, soit à l'A.F.A., 13, place de Villiers (93) Montreuil.

Jacques GIRAUD

Cabinet fondé en 1840

Géomètre-Expert

24, avenue Jean-Jaurès - CLAMART (Seine)

Téléphone : MIC. 38-00

Dans notre prochain numéro, la liste des Etablissements de la zone industrielle et les possibilités d'emploi par catégories.

PAUL BOUJU

Conseiller Municipal

Membre de la Commission de l'Enseignement

Vous hésitez pour choisir un métier,

Vous êtes embarrassé, consultez

Centre Public d'Orientation scolaire et Professionnelle

55, av. J.-Jaurès - CLAMART - MIC. 92.91

Bureaux ouverts tous les jours, sauf le samedi

après-midi, 9 à 12 heures, 14 à 17 heures 30

et sur rendez-vous.

Directrice Mme LASSIER

PEINTURE — DECORATION

VITRERIE — PAPIERS PEINTS

BOUCHARD ERIC

DEVIS GRATUITS

16, rue de Versailles - CLAMART — Tél. : 736.64

**TRAVAUX
PUBLICS**

ENTREPRISE FRANCIS BOUYGUES

**BETON ARMÉ - ENTREPRISE GENERALE - GRANDS ENSEMBLES
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES - PREFABRICATION LOURD**

379, avenue de la Libération - CLAMART - Seine - Tél. : MIC. 59-69

1302

CLINIQUE DE MEUDON-LA-FORET

3 et 5, rue des Charbonniers
(limite Petit-Clamart-Meudon-la-Forêt)

92 - MEUDON-LA-FORET

**CHIRURGIE GENERALE ET SPECIALISEE, ORL
MATERNITE, RADIOLOGIE, LABORATOIRE D'ANALYSES**

Tél. jour et nuit : 736.33.10 +

Conventionnée (S.S. et Mutuelles)

1361

M. R. S. S. A. 736.15.36

**REVETEMENTS DE SOLS
MOQUETTE • TAPIS**

Distributeur des plus grandes marques françaises
5, rue J.-B. Bouziat - CLAMART

1402

Outils WOLF

Documentation et démonstration :

Graineterie J. FEVRIER
37, Rue du Troisy, 37
CLAMART
Tél. : 642.01.91

ROTONDOR



1446

ÉLECTRICITÉ - AUTO

Ets M. PELTIER

Philips - Auto-Radio

9, Bd du Lycée, Vanves - MIC. 11.41

1468

SERVICE MUNICIPAL

CLAMART
SCEAUX
PLESSIS-ROBINSON

10, boulevard de la République FONTENAY-aux-ROSES

AMBULANCES

NUIT Dimanches et Jours Fériés - 253-16-91

et

JOUR

350-24-65 et 350-61-05

PRISES EN CHARGE A 100 % PAR LA SECURITE SOCIALE

Seule Société agréée pour les transports des malades indigents relevant des Bureaux d'aide sociale des Communes

1424

PROPRETE ET FLEURISSEMENT (suite de la page 11)

Il est remis, à tous les concurrents inscrits, une petite notice contenant quelques conseils simples pour réussir.

Il faut, en outre, tenir compte de quelques « vérités ».

— Mieux vaut une disposition agréable qu'une profusion florale indistincte. La « Mosaiculture » n'est plus prise de nos jours.

— Eviter trop d'originalité quant aux récipients et aux bacs à fleurs.

— Savoir que le jury tient compte de la « permanence florale », et des « promesses de floraison ».

En dehors du fleurissement proprement dit, il faut se rappeler que la mode change vite et que « l'originalité » d'une clôture dure peu. Les haies, pas plus chères, assurent la même protection et embellissent le quartier.

Par là, nous revenons au domaine où l'effort particulier contribue au résultat global ;

C'est pourquoi, chacun peut être légitimement satisfait des réussites communes.

Consciemment ou non, il y a pris une part importante.

Michel DUMANI
Maire Adjoint.

P.S. : Inscriptions pour concours des maisons fleuries : Des affiches indiqueront en temps utile les dates auxquelles il conviendra de s'inscrire à la Mairie.

(1) Nous faisons enlever régulièrement les véhicules abandonnés sur la voie publique : **65 pour l'année passée.**

(2) A la suite d'une surveillance accrue, plusieurs procès-verbaux ont été dressés à l'encontre de personnes ayant déposé des immondices en lisière de la forêt. Rassurez-vous, il ne s'agit pas de Clamartois.

DÉRATISATION : Obligation de la dératisation

Un arrêté du Préfet de Police du 1er mars 1965 a prescrit à tous les PROPRIETAIRES, GERANTS et CONCIERGES, l'obligation d'intensifier les mesures de dératisation dans tous les immeubles et sur les terrains non bâtis.

Pour assurer l'efficacité de la mesure prescrite, les moyens suivants doivent être employés :

1° Disposer de boîtes à ordures en nombre suffisant et les munir de couvercles empêchant la pénétration des rats ;

2° Ne pas laisser traîner de débris alimentaires ;

3° Tenir les caves et les cours en bon état de propreté ; boucher les trous et blinder le bas des portes ;

4° Fermer les soupiraux soit par un grillage dont les mailles n'ont pas plus d'un centimètre et demi dans leur plus grande dimension et dont le fil n'a pas un diamètre inférieur à un millimètre, soit par une plaque métallique percée de trous n'ayant pas plus d'un centimètre et demi dans leur plus grande dimension ;

5° Vérifier l'étanchéité des tampons du tout-à-l'égout ;

6° Munir les gargouilles et tuyaux de descente de paniers métalliques.

—:—:—

Ces précautions prises ; la destruction des rats sera assurée soit PAR DES PIEGES (nasses, collets, etc...) soit par des appâts toxiques (pâte phosphorée, pâte à la scille, virus ou tous autres procédés raticides en vente dans le commerce).

Les produits raticides et les virus contre les rats se trouve-

ront chez les fabricants, commerçants droguistes et marchands de couleurs ou chez les pharmaciens. On peut également s'adresser aux établissements spécialisés qui effectuent ces opérations.

Des vérifications seront effectuées dans les immeubles et les contraventions constatées seront transmises aux tribunaux compétents :

— ● —

LA CAMPAGNE DE DERATISATION

Telle est la règle commune. Cependant la Municipalité dans un souci de simplification et d'efficacité a décidé de s'assurer le concours d'une maison spécialisée pour effectuer cette dératisation.

Les applicateurs de la société chargés des travaux passeront dans toutes les maisons.

Il est demandé aux habitants ayant remarqué dans leurs locaux la présence de rats et de souris de le leur signaler. LES APPLICATEURS PROCEDERONT A LA MISE EN PLACE GRATUITE D'APPATS EMPOISONNES aux endroits désignés par les habitants.

Gratuite, cette campagne de dératisation est entreprise pour l'hygiène et le bien-être de tous et la coopération des habitants est nécessaire pour l'obtention des meilleurs résultats.

Elle se fera dans la semaine du 22 au 27 mai.

Michel DUMANI.

CLINIQUE CHIRURGICALE de GARLANDE

Chirurgie générale - Gynécologie - Varices
Chirurgie esthétique et Réparatrice
Massages - Rééducation fonctionnelle

TOUTES URGENCES

Ambulances NUIT et JOUR

14, Av. de Garlande — 45, rue de Paris — BAGNEUX — ALE : 16-91 et 50-01

Ouverture DECEMBRE 1966

de la

CLINIQUE RADIOLOGIQUE COBALT

Conventionnée S.S. et Mutuelles

Autobus : 128 - 162

Le Centre 166 de la Sécurité Sociale

Les assurés sociaux ont appris avec plaisir l'ouverture du Centre 166 que la Sécurité Sociale met à leur service 28 rue de Meudon. Face au stade, ce bâtiment de conception moderne, est l'œuvre de M. l'architecte Bouillet.

Au rez-de-chaussée, salle d'attente aux vastes proportions, box d'accueil et guichets de paiement des prestations, bureau du Chef de Centre, bureau de l'Assistante sociale, service des accidents du travail. Au premier étage, cabinets médicaux et secrétariat.

CLAMART comptant actuellement 53.000 habitants, il s'avérait que le seul Centre de la rue du Troisy était insuffisant pour les besoins d'une population en constant accroissement.

Le dédoublement des services de la Sécurité Sociale aura pour conséquences heureuses, une attente sensiblement réduite aux guichets et un accès pratique pour tous les usagers lorsque le Centre de la Plaine aura ouvert ses portes.

Le Centre 166 dessert les quartiers du Bas-Clamart (Gare - Mairie - avenue Schneider - rue de Fleury... etc...). c'est à ses guichets que s'effectuent les paiements des prestations maladie, le contrôle médical et le contrôle dentaire, ces deux derniers services étant pour l'instant communs aux deux centres.

L'ancien Centre, rue du Troisy, continue à fonctionner pour les quartiers du Haut-Clamart jusqu'à l'ouverture du nouveau



Le Centre 166. Vue du hall d'attente

Centre de la Plaine qui se fera fort probablement fin juin ou début juillet.

Les bureaux sont ouverts sans interruption de 8 h 15 à 16 h sauf le samedi et le dimanche.

RECTIFICATIF PHARMACIES DE GARDE

A la liste publiée dans notre dernier Bulletin de février 1967, ajouter :

Pharmacie NAVARRO, 136, avenue J.-Jaurès, Clamart.
Garde de jour (dimanche, lundi matin et jours fériés) 28 mai, 13 et 15 août, 29 octobre).

Association des paralysés de France

L'Association Nationale des Paralysés de France a fait parvenir à Monsieur le Maire de CLAMART une lettre où elle exprime sa gratitude à tous ceux qui l'ont aidée à l'occasion de la Journée Nationale des Paralysés Civils : Municipalité, quêteurs bénévoles, Clamartois dont la générosité a permis à la quête d'atteindre le montant de 8.350 F, mettant notre Commune dans le peloton de tête de l'entraide pour les Hauts-de-Seine.

Cette solidarité si fraternelle permettra la création de nouveaux établissements pour les plus handicapés (CORBEIL - EVREUX), de Centres de Vacances où les plus isolés trouve-

ront un mois de bonheur, d'établissements scolaires et d'ateliers protégés pour ceux qui peuvent espérer travailler malgré leur handicap.

Nous rappelons que pour les Hauts-de-Seine, la délégation est à NANTERRE, 17, rue de Pongerville - Tél. 204-16-15.

Pour CLAMART, la déléguée régionale est Mme BOBARD, 12, rue Martial Grandchamp, et que Mlle LEBRUN, Assistante sociale, se tient à la disposition des Familles de Clamart au Dispensaire Municipal, le 1er mercredi de chaque mois de 13 h. 30 à 15 h. 30.

POLYCLINIQUE DES VALLEES CHATENAY-MALABRY (Hauts-de-Seine)

Convention avec la Sécurité Sociale et les Mutuelles

6, Rue des Vallées - Téléphone : 702.63.77 +
CHIRURGIE GENERALE - GYNECOLOGIE - CHIRURGIE DES
ENFANTS - TRAUMATOLOGIE ET CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE
- UROLOGIE - ACCOUCHEMENTS - ELECTRO RADIOLOGIE -
O.R.L. - OPHTALMOLOGIE - STOMATOLOGIE - LABORATOI-
RE D'ANALYSES MEDICALES - KINESITHERAPIE - VERTEBRO-
THERAPIE - MASSAGES - REEDUCATION FONCTIONNELLE -
PEDICURIE - PODOLOGIE

METRO : LIGNE DE SCEAUX
(Station : Robinson-Sceaux)

AUTOBUS : 194 - 198
Petit-Chatenay
ou Mairie de Chatenay

clinique du plateau

5-7, rue des Carnets - CLAMART - 92

Conventionnée par la Sécurité Sociale
et les principales Mutuelles

Tél. : REN. 38-80 (lignes groupées)

CHIRURGIE GENERALE - CHIRURGIE DES VOIES
URINAIRES - CHIRURGIE DES VOIES DIGESTIVES
CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE - KINESITHERAPIE
MASSAGES

Autobus 190 - 195

SOCIETE INDUSTRIELLE DE CONSTRUCTIONS ET D'ENTREPRISES

S. I. C. E.

BATIMENTS — TRAVAUX PUBLICS

12, Rue de la Chaussée-d'Antin - PARIS-9 Téléphone : PROvence 18-15 - 18-16 et 44-18

1323

APPAREILS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION
DE 1 A 100 TONNES

SERRUCHAR

89 bis, rue de la Porte-de-Trivaux - 92 - CLAMART
Téléphone : 736.13.50

1411

TOUS TRANSPORTS - DEMENAGEMENTS

- Expéditions toutes destinations — Camionnage
- Service quotidien de Messageries Paris-Banlieue

Zone Industrielle Sud : 91 - MORANGIS
Téléphone : 920.17.10

MESSAGERIES PARIS-SUD

1345

GARAGE MAGNIER-LIVET

66-68, Av. H.-Barbusse

92 - CLAMART — Tél. : 642-13-42

FIAT

vente - réparation - entretien

1461

ATELIERS DE FABRICATION D'OUTILLAGES

A - F - O

Siège social et Ateliers : 538, avenue de la Libération
CLAMART Tél. : 642.18.39

Moules métalliques mécanisés pour alliages légers
Aluminium - Zamac - Bronze d'Alu - Laiton
Moules pour Caoutchouc

1374

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

A. GOYET

Bureaux et Magasins :

4, rue Fillassier - CLAMART

Téléphone : MIC. 07-28

1435

depuis 15 ans

10 millions
de futures mamans
n'ont pas pu se tromper

Materna
47 bis, av. Jean-Jaurès
CLAMART

PRIX CHOC 1967

Robe future maman	19,75	Berceau habillé	41,50
Chemise de nuit	9,75	Lit de voyage	52,50
Robe d'été bébé	7,60	Poussette	29,75
Burnous nylon	24,50	Landau 4 usages	145,00

INNOVATION CREDIT NAISSANCE 56 F PAR MOIS

467 h 7



CITROËN

Voitures neuves
Voitures d'occasion
Ateliers spécialisés

Verdier Sud-Ouest

AGENCE DIRECTE USINE

28, Avenue Aristide-Briand - ARCUEIL

(Nat. 20 près Carref. Vache Noire)

Tél. : ALEsia 42-40 - 42-41 - 16-73

1477

MAP

MATERIEL - ACCESSOIRES - PEINTURES

LEBRETON, 53, Rue du Moulin-de-Pierre

92 - CLAMART

STATIONNEMENT FACILE

- 1.200 TEINTES DANS LES QUALITES DE PEINTURE A VOTRE CHOIX, TOUJOURS DISPONIBLES ;
- TOUS ACCESSOIRES POUR PEINDRE ET TAPISSER VOTRE INTERIEUR ;
- REVETEMENTS ADHESIFS ;
- GRAND CHOIX DE PAPIERS PEINTS ;
- VENTE AU DETAIL ET EN GROS ;
- MATERIEL DIVERS ;

1449

**MATERIEL D'EQUIPEMENT
ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE
POUR MACHINES DE BLANCHISSERIE
ET DE TEINTURE**

Appareils C. L. C.

Siège social : 10, Villa Elise (39 rue Hébert)

Tél. : MIC. 04-47

Ateliers : 2, place de la Division-Leclerc

Tél. : MIC. 42-09

1429

SABLE — CAILLOU — GRAVILLON
TRANSPORTS FLUVIAUX - DEBARQUEMENTS

Sté Letourneur Frères

40, avenue Victor-Hugo - CLAMART (Seine)
MIChelet 10-19

PORT DE VENTE ET DE DEBARQUEMENT

Face le N° 99, Quai du Président Roosevelt
ISSY-LES-MOULINEAUX (Seine) - MIC. 22-93

1417



BANQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE DE LA RÉGION SUD DE PARIS

la banque de votre confort vous offre :

- des services inédits qui simplifient votre vie quotidienne
- tous les avantages du compte épargne-logement
- une gamme complète de prêts immobiliers
- des prêts spéciaux aux fonctionnaires



AGENCE DE CLAMART : 166, avenue Victor-Hugo - MIC. 03-51

1475

A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Madame MARTINE, actuellement stagiaire à la Bibliothèque Municipale (Mairie) a été reçue lère à la session de formation organisée par l'Association des Bibliothécaires Français (A.B.F.) en 1967. Madame MARTINE a procédé au reclassement du

fonds ancien et à sa sélection. Grâce à cette réorganisation, la Bibliothèque Municipale doit disposer d'emplacements pour de nouvelles acquisitions et pourra établir une petite salle de lecture qui sera ouverte probablement à la rentrée d'Octobre.

DU 11 JUIN AU 2 JUILLET

à la Bibliothèque Municipale (Mairie)

EXPOSITION - CONCOURS SUR LA BRETAGNE

NOMBREUX PRIX : CLASSEMENTS ADULTES
ET SCOLAIRES

Ouverture : tous les jours 9 - 12 heures
14 - 18 heures
Jeudi et samedi jusqu'à 19 h. 30

Nous faisons appel à toutes les personnes susceptibles de prêter des documents ou objets pour cette exposition : coiffes, costumes, souvenirs et objets artisanaux ou folkloriques, agrandissements photographiques, maquettes de bateaux, etc., de

bien vouloir les proposer à la Bibliothèque Municipale :

Jeudi : 14 h. 30 - 19 h.

Samedi : 10 h. 30 - 12 h.
14 h. 30 - 19 h.

La Fête des Mères

Elle est fixée cette année au 28 mai. Nous laissons à un de nos lecteurs, M. Louis POSTIC, le soin d'évoquer celle de l'an passé à l'Hospice FERRARI où cette manifestation, comme dans toutes nos Maisons de Retraite et nos Foyers, prend un caractère plus touchant encore.

« La Fête des Mères est maintenant inséparable de la vie familiale. Elle est devenue une fête traditionnelle que le calendrier mentionne avec faveur à juste titre. Elle est aussi et par surcroît — et il faut s'en féliciter sans réserve — la fête des enfants et petits-enfants étroitement réunis dans une émouvante manifestation autour de la mère et de la grand-mère, plus heureuses et plus émuës encore que de coutume, pour leur dire dans un grand sentiment de reconnaissance, de vénération et d'amour avec la voix du cœur, de la tendresse et de la bonté, avec toute la fraîcheur de l'âme : « Bonne Fête Maman ».

« La présence à FERRARI de M. Jean FONTENEAU, Maire de CLAMART, obéissait à un sentiment d'amitié et au noble souci de marquer avec évidence son grand respect pour les vieilles mamans. Il était venu en toute simplicité et toute cordialité, en cette journée où l'on fêtait les Mères, leur rendre l'hommage qui leur est dû, pour leur parler avec l'accent profond du cœur, pour leur dire « ses meilleurs vœux et ses meilleures pensées ». Les années longues, les soucis, les fatigues, les désenchantements quelquefois ont marqué les visages mais il est facile de voir cependant que les heures de la jeunesse ont laissé sur ces visages leur doux éclat.

« Dans l'une des salles à manger spacieuses de la Fondation, guidé par Madame la Supérieure, entouré des maires adjoints, MM. CHARRE, BOGAERT, HERVET, MARMO-RAT, il passe entre deux rangs serrés de pensionnaires,

« M. FONTENEAU, par touches successives, aimables, chaleureuses, expressives, se plut à faire l'éloge des Mères, à exalter la beauté de leur rôle, sa grandeur.

« Les circonstances ont voulu que vous n'ayez plus la possibilité de vivre au milieu de vos enfants et petits-enfants. Aujourd'hui, en leur nom et avec tous les enfants de CLAMART, je vous dis de tout cœur : merci Mamans ».

« A l'issue de cette allocution, la Mère supérieure remercia avec chaleur Monsieur le Maire de CLAMART de ses bons vœux, de ses bonnes et affectueuses paroles à l'adresse des vieilles mamans, et de leur avoir offert une magnifique gerbe de fleurs. Elles sont sensibles et très reconnaissantes de cette marque d'intérêt et de la sympathie qu'elle témoigne par cette visite dans leur maison de retraite. Merci de tout cœur au Conseil Municipal de CLAMART au nom des vieilles mamans de la Maison de retraite FERRARI ».

Louis POSTIC,

Officier des Palmes Académiques
Maison de retraite Ferrari.

La parution de ce Bulletin au moment même de cette Fête des Mères nous est l'occasion d'exprimer à toutes les Mères de famille et plus particulièrement à celles qui n'ont pas la joie d'être entourées comme d'autres, nos vœux et l'expression de gratitude qu'elles méritent.

PARUNIS

SUPERMARCHÉ

14, rue de Vanves
face au marché de la Fourche

ouvert tous les jours et le dimanche matin. Fermé le lundi.

SUPERMAGASIN

angle avenue Victor-Hugo
rue Paul Vaillant-Couturier
face à la Poste Centrale

ouvert tous les jours. Fermé le dimanche

CLAMART

- TOUS LES RAYONS DE NOUVEAUTE ET DE BAZAR
- L'ALIMENTATION EN SUPERMARCHÉ
- NOUVEAUTE D'ETE POUR LA FEMME, L'ENFANT ET L'HOMME
- BAINS DE MER - CAMPING - JOUETS D'ETE

PARKING CLIENTS GRATUIT

1354

AYEZ TOUS LES ATOUTS EN MAIN...



- ★ CHOIX
- ★ QUALITE
- ★ JUSTE PRIX
- ★ SERVICE APRES VENTE

Vous trouverez

TOUT

ce qui concerne

L'AMEUBLEMENT
MODERNE ● STYLE

((A L'AUVERGNET))
MAISON DI BONA

220, Avenue Victor-Hugo

(Face au Marché de la Fourche)

CLAMART

Maison fermée le MARDI

FACILITES DE PAIEMENT

1467

PROMOTION SOCIALE

INITIATION AU DROIT

Des cours du soir sont organisés sur notre Commune, afin de permettre à ceux qui ont déjà une activité professionnelle, de se perfectionner ou d'acquérir des connaissances nouvelles.

Ces cours ont lieu au Collège de la Maison Blanche et couvrent différentes matières (préparation générale : français, mathématiques, cours d'anglais, etc...).

A la suite de diverses suggestions, il a paru utile d'envisager une initiation **pratique au droit**. Les questions théoriques seraient vues assez vite, mais on traiterait plus complètement ce qui est utile pour un candidat à un concours demandant une formation juridique de base, ou à un jeune travaillant dans le secrétariat ou les bureaux d'une entreprise commerciale, d'assurances ou bancaire, ou dans le cabinet d'un membre d'une profession libérale.

Sur un programme proche de celui de la capacité en droit réparti sur deux ans, mais chaque année faisant un tout, avec 2 heures de préparation par semaine, le soir, ces cours seraient assurés par un avocat à la Cour, ce qui garantit à la fois la formation juridique solide et le caractère pratique de cette formation.

Cette préparation pourrait être entreprise si un nombre suffisant d'auditeurs était assuré. Les personnes intéressées peuvent écrire : **Service du Bulletin Municipal - Marie de Clamart**. L'horaire des cours sera affiché et précisé à la rentrée d'octobre.

ANNEE 1967-1968

INITIATION AU DROIT

- * Définitions succinctes : droit civil, droit commercial, procédure civile et procédure pénale ;
- * Etude sommaire des contrats et des obligations ;
- * Etude sommaire de l'organisation judiciaire ;

PENSEZ DÉJÀ A LA RENTRÉE DES CLASSES

La rentrée des Classes aura lieu le Vendredi 15 Septembre 1967

Les INSCRIPTIONS pour les ECOLES COMMUNALES sont reçues à la MAIRIE, Bureau de l'Enseignement, tous les jours non fériés de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 18 h.

Pour toute inscription nouvelle, produire à la Mairie les pièces suivantes :

- 1° Fiche individuelle d'état-civil de l'enfant ou livret de famille des parents ;
- 2° Justification du domicile ;
- 3° Un certificat de vaccination anti-variolique avec résultat ;
- 4° Un certificat de vaccination complète (trois injections, injection de rappel), antidiphtérique, antitétanique ;
- 5° Un certificat de vaccination antipoliomyélitique ;
- 6° Un certificat de vaccination par le B.C.G.

Les enfants fréquenteront obligatoirement celui des Groupes Scolaires dont dépend leur domicile.

Il ne pourra être accordé de dérogation à cette réglementation. Tous les enfants de 6 à 14 ans révolus, doivent recevoir l'instruction primaire.

Les enfants recevant l'instruction dans la famille, devront faire l'objet d'une déclaration à signer à la Mairie par leurs parents ou leurs tuteurs.

Le Maire rappelle que l'enseignement professionnel est donné dans le cadre de l'enseignement technique :

Au COLLEGE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE de garçons, 13, rue de Bièvres ;

Au COLLEGE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE de filles, 52, rue d'Estienne d'Orves : couture (flou industriel), culottes, gilets, vendeuses, étalagistes, employées de bureau.

Tous renseignements concernant les conditions d'admission dans ces établissements seront fournis par les directeurs et directrices de ces établissements.

DROIT CIVIL

- * LES PERSONNES : la famille, les incapacités ;
- * LES BIENS : la propriété ;
- * LES OBLIGATIONS : Théorie générale des obligations ;

DROIT COMMERCIAL

- * Le commerçant ; le fonds de commerce ; les livres de commerce ; le registre du commerce ; les Sociétés commerciales ;
- * Le bail commercial ;
- * La vente commerciale, et les différents contrats commerciaux ;
- * Les effets de commerce ;

ANNEE 1968-1969

INITIATION AU DROIT (pour les nouveaux inscrits) ou révision (pour ceux qui auront suivi les cours l'année d'avant)

- * Définitions succinctes : droit civil, droit commercial, procédure civile et procédure pénale ;
- * Etude sommaire des contrats et des obligations ;
- * Etude sommaire de l'organisation judiciaire ;

DROIT CIVIL (et notarial)

- * Transmission de la propriété : donation, successions ;
- * Les régimes matrimoniaux ;
- * Rédaction des actes courants ; questions pratiques ;

PROCEDURE CIVILE et PENALE ;

VOIES D'EXECUTION

- * Organisation judiciaire (civile, commerciale, pénale)
- * Procédure devant les Tribunaux d'Instance, de Grande Instance, de Commerce, et les conseils de prud'hommes ;
- * Exécution des jugements civils : astreintes, saisies ;
- * Les infractions pénales ; leur répression ; la procédure devant les Tribunaux répressifs ; l'action publique et l'action civile.

En outre, un CENTRE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE permettant de donner aux parents un avis éclairé sur les professions à envisager pour les enfants après consultations d'un orienteur spécialiste et d'un médecin, est installé au Dispensaire municipal, 55, avenue Jean Jaurès.

ADMISSION DANS LES ECOLES MATERNELLES :

Pour être admis à bénéficier des services de l'école maternelle, les enfants doivent être âgés de 3 ans.

A titre exceptionnel, lorsque les parents travaillent, cette limite d'âge peut être ramenée à 2 ans 1/2 (se munir d'un certificat de travail de la mère).

Pour faciliter le fonctionnement normal de ces Etablissements, aucune admission ne sera acceptée après le 15 MARS.

En application de ces principes, les admissions dans les écoles maternelles se feront désormais selon les dates suivantes :

- 1° rentrée du 15 SEPTEMBRE — enfant ayant eu 3 ans entre le 1er avril et le 30 septembre ;
- 2° rentrée du 1er JANVIER — enfants ayant eu 3 ans entre le 30 septembre et le 31 décembre ;
- 3° rentrée du 15 MARS — enfants ayant eu 3 ans entre le 1er janvier et le 31 mars.

Les familles sont informées que le service des CANTINES SCOLAIRES reprendra dès le premier jour de la rentrée. Des ventes préalables de tickets de cantine auront lieu : SAMEDI 9 septembre et JEUDI 14 septembre 1967, de 9 h. à 11 h. 30, Foyer des Anciens au Petit Clamart (14, rue J.-J.-Rousseau), et de 13 h. 30 à 16 h., Mairie de Clamart (à droite au fond de la cour) ;



Vous connaissez l'Olympia Electric ! Mais la connaissez-vous vraiment ?

Il existe un modèle spécial pour chaque problème et chaque poste de travail

Oui, grâce à ses nombreux perfectionnements techniques, l'Olympia Electric s'adapte vraiment à tous vos besoins. Et quel gain de temps si vous l'utilisez avec l'appareil à dicter Olympia !

La gamme Olympia : machines à écrire portables, semi-portables, standard ou électriques, appareils à dicter, machines comptables, calculatrices à 3 et 4 opérations, calculateur électronique, matériel de saisie des données.

BON D'ESSAI GRATUIT

Je désire faire, sans engagement de ma part, un essai de la machine..... ☐

Je désire recevoir une documentation Olympia..... ☐
(mettre un X dans l'option désirée)

Nom :

Adresse.....

Renvoyer ce coupon à :
OLYMPIA S.A. 10 av. Réaumur - 92 - Clamart

D&G



De l'écriture électrique au calcul électronique, la solution c'est Olympia.

1437

CALTEX-CLAMART

Station-Service - Graissage - Lavage

Vente et recharge batteries - Pneus toutes marques

Ets René MARLAND

Av. Claude Trebignaud - CLAMART — Tél. : 642.82.94

1455

PEINTURE-DECORATION

AGENCEMENTS APPARTEMENTS et MAGASINS

P. NIEDERGAND

21, avenue J.-B. Clément, 21

CLAMART

Tél. : 642.50.80

1353

PAULETTE FOURRURES**FOURRURES EN TOUS GENRES**

Réparations - Transformations
Lustre et Apprêt - Nettoyage - Garde
CHEVALIER DU MÉRITE ARTISANAL

46, Rue des Closiaux - CLAMART - MIC. 05-21

Pensez à vos gardes

1469

Pourquoi quitter votre secteur pour vos imprimés ?

Maquettes - Dessins - Impression typo et relief
De la carte de visite à l'affiche

Imprimerie A. RIBET

56, rue de la Division Leclerc - CLAMART

2, rue du Chevalier de la Barre - VANVES

Tél. : MIC 55.86

Une des imprimeries la plus complète du secteur

1450

UN SUPPLEMENT A CONSERVER**LE GUIDE OFFICIEL DE CLAMART**

— Un supplément au Bulletin Municipal de MAI sera prochainement distribué sous forme d'un « Guide-Annuaire », qui contiendra tous les renseignements administratifs, officiels ou privés, sur les activités de notre commune.

— Une large part est faite aux commerçants ; elle montre que notre commune offre toutes les ressources d'une grande ville et, sur place, sans qu'il soit nécessaire d'aller à Paris.

— Ce guide qui sera distribué gratuitement a pu être réalisé comme l'est notre Bulletin Municipal, grâce à l'effort publicitaire des annonceurs. C'est aux commerçants de Clamart qui ont soutenu l'initiative de la Municipalité que vous le devez.

Clamartois, achetez à Clamart.

— Malgré le soin et les nombreux recoupements nécessaires pour établir la liste de toutes les activités, certaines ont pu être omises ou inexactement mentionnées. Nous nous excusons par avance. Nous ferons paraître ultérieurement un éventuel rectificatif pour une bonne mise à jour dans la mesure où nous en aurons été informés par les intéressés.

La rédaction du Bulletin Municipal
et du Guide Officiel de Clamart

D É C È S

Un grave accident de voiture sur la route de Dreux a fait deux victimes, estimées unanimement sur notre Commune, M. et Mme BOUSQUET.

M. BOUSQUET, membre du Conseil Municipal dans la précédente Municipalité, a été particulièrement actif à la Commission des Affaires sociales et au Bureau d'Aide Sociale. Il a de plus milité avec dévouement en faveur des Anciens Combattants au sein de la Fédération Nationale des combattants républicains ; il avait été blessé à VERDUN.

De nombreuses personnalités, ses amis, ses anciens collègues, se pressaient au vieux cimetière de Clamart. M. FONTENEAU, maire, qui était accompagné de M. CHARRE, maire adjoint, président du Bureau d'Aide sociale, de MM. MARMORAT, BOGAERT et DUMANI, maires adjoints et plusieurs membres du Conseil Municipal, a évoqué les services rendus à Clamart par M. BOUSQUET et exprimé l'hommage de la Municipalité et de nos concitoyens.

DALO

AMEUBLEMENT

2000 m²
D'EXPOSITION

MODERNE * *
SCANDINAVE
STYLE * * *

157, RUE DE FLEURY - **CLAMART** - MIC. 05-09

AUTOBUS 190-162-169

1419

Entreprise R. LESAGE

Société Anonyme au Capital de 800.000 F

Siège Social : 11, rue Condorcet, à **CLAMART** (Seine)

Téléphone : MIC. 02-42

— TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS —
MAÇONNERIE • BETON ARMÉ

1368

A 200 m. de l'Echangeur, ouvrez un compte en banque

au **CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE**

ouvert
de 8 h. 30 à 18 h
sans interruption.

PARKING ASSURE

- ★ compte automatique journalier
(un relevé gratuit après chaque opération)
- ★ épargne logement - prêts personnels
- ★ compte sur livret (3 % d'intérêt)

AGENCE PETIT-CLAMART - 491, Avenue de la Libération - Tél. : 642.31.26 - 644.33.19

1409